

ÉCONOMIE

LE DEVOIR, LES SAMEDI 4 ET DIMANCHE 5 SEPTEMBRE 1993



Annonces classées Page B8
Avis publics Page B7
Bourse Page B5
Carrières et professions Page B4
Sports Page B10

Devenir propriétaire

Plus facile à Montréal qu'ailleurs

PRESSE CANADIENNE

Trente-cinq pour cent des locataires de la grande région de Montréal ont les moyens de devenir propriétaires, alors qu'ils peuvent en même temps compter sur une offre importante de propriétés abordables, a indiqué hier la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL).

Des trois plus importantes agglomérations du pays, Montréal est celle qui offre les plus grandes possibilités de devenir propriétaires. Selon l'indicateur d'accessibilité de la SCHL, 35% des ménages locataires (âgés entre 25 et 44 ans) du Grand Montréal sont en effet financièrement en mesure d'accéder à la propriété. L'indicateur se maintient à ce niveau très élevé depuis près de deux ans, alors qu'il se situait à aussi peu que 21% en 1990. Les pourcentages sont respectivement de 30% et 20% à Toronto et Vancouver.

«Non seulement les taux hypothécaires sont-ils à leur plus bas niveau en 25 ans, mais les conditions de marché ont rarement été aussi avantageuses qu'en ce moment pour les acheteurs», selon M. Jacques Pelletier, analyste principal de marché à la SCHL. «Les acheteurs ont l'embaras du choix et disposent d'un bon pouvoir de négociation, comme en témoigne le fait qu'il y a présentement sur le marché de la revente 20 propriétés à vendre pour chaque acheteur, soit un ratio deux fois plus élevé que dans une situation de marché en équilibre», a-t-il indiqué.

Les prix des propriétés neuves et existantes dans la région métropolitaine de Montréal n'ont pas connu de hausses depuis près de trois ans, affichant même des baisses pour certains types d'habitations et dans les secteurs favorisant le plus les acheteurs. Le contexte économique difficile a aussi suscité l'émergence de nouveaux produits abordables sur le marché, facilitant davantage l'acquisition d'une première résidence.

L'accessibilité est aussi favorisée par le Programme d'assurance-prêt pour accédants à la propriété (APAP) qui prévoit une mise de fonds de 5% pour l'achat d'une maison. Depuis le début du programme en 1992, 12 500 ménages de la région de Montréal et plus de 100 000 au pays ont tiré profit de ce programme.

Selon M. Pelletier, il est possible pour certains ménages montréalais de devenir propriétaires avec aussi peu que 35 000\$. «En se basant sur le prix moyen de 90 000\$ des propriétés acquises par les premiers acheteurs depuis le début de l'année dans la région de Montréal, et en considérant le taux d'intérêt hypothécaire actuel de 8,75% pour un terme de cinq ans et une mise de fonds de seulement 5%, un revenu de 35 000\$ pourrait s'avérer suffisant pour rembourser à tous les mois les charges hypothécaires (733\$), ainsi que les frais mensuels moyens pour le chauffage (102\$) et les impôts fonciers (199\$)».

À ce prix de 90 000\$ ou moins, on compte pas moins de 8000 maisons unifamiliales et condominiums offerts en revente dans la grande région de Montréal, soit environ le tiers de tout ce qui est à vendre pour ces deux produits. À cette offre abondante s'ajoute aussi un nombre important de plex et les habitations neuves destinées aux accédants à la propriété. Le prix moyen de 100 000\$ des bungalows existants dans la région métropolitaine est d'ailleurs révélateur de l'accessibilité du marché.

Le haut niveau d'accessibilité du marché montréalais, une offre importante de propriétés accessibles, et le programme de mise de fonds de 5% de la SCHL créent un potentiel d'achat très riche pour les mois à venir.

Sociétés d'État

Les aléas du dirigisme

QUÉBEC INC.

ROBERT DUTRISAC
LE DEVOIR

Personne du petit monde financier au Québec n'avait voulu jusqu'ici s'en prendre publiquement à Québec inc. et à son demiurge, la Caisse de dépôt et placement. En privé, on chuchote bien quelques critiques à l'égard de la puissante institution, mais on se garde bien de le crier sur les toits. Le milieu fait primer son intérêt.

Mais voilà qu'un ancien directeur de la Caisse de 1966 à 1979, Pierre Arbour, sorte de *loner* de la finance, qui a eu tout de même des liens avec Paul Desmarais, sort de l'anonymat pour dénoncer le «dirigisme» de l'État québécois et ses instruments que sont la Caisse de dépôt et d'autres sociétés d'État à vocation industrielle ou commerciale. Ce dirigisme, M. Arbour le fait rimer avec désastres financiers.

Pierre Arbour lancera la semaine prochaine son livre *Québec inc. ou la tentation du dirigisme*, un réquisitoire contre l'interventionnisme de l'État dans l'économie. «La société est immobilisée au Québec, c'est bloqué partout. J'essaie d'amener une réflexion, un débat», explique-t-il. L'idée d'écrire ce livre lui est venue lorsqu'il assistait au 25^e anniversaire de la Caisse de dépôt en 1990. «quand j'ai vu les coups d'encensoir lancés dans la direction de M. Campeau», rappelle-t-il. Pour lui, Jean Campeau, nommé en 1980 par le gouvernement péquiste et en constante relation avec Jacques Parizeau, a poussé la Caisse à sortir de son rôle de gestionnaire de fonds pour intervenir directement dans la gestion des entreprises. «Une agence gouvernementale conquérante», écrit-il.

Avec des participations actives dans certaines entreprises, Jean Campeau «voulait créer un Power Corporation francophone», avance M. Arbour, un holding au lieu d'une caisse de retraite, avec la conséquence que la Caisse s'est retrouvée «avec des placements totalement non liquides», juge-t-il.

Chiffres à l'appui, M. Arbour cherche à démontrer dans son livre que la Caisse, depuis l'avènement du Parti québécois en 1976 et sous l'influence de Jacques Par-



Pierre Arbour, auteur, amorce la critique des instruments financiers québécois.

zeau, s'est inféodée au pouvoir politique qui voulait en faire un levier économique. Les investissements «politiques» de la Caisse — Steinberg, Noranda, Domtar — ont abouti à des échecs lamentables, soutient M. Arbour. Il existe des exceptions, doit-il admettre, dont Gaz Métropolitain et Vidéotron. Mais les pertes «politiques» de la Caisse atteignent 1,5 milliards\$.

Pierre Arbour rappelle la blague que lui a faite, quand il était encore à la Caisse, Jacques Parizeau en 1977: «Il va falloir rationaliser la Caisse.»

«Je dois dire que la Caisse de dépôt est une réalisation remarquable et profitable de la Révolution tranquille», dira-t-il toutefois pour nuancer ses propos. N'eût été de ces investissements massifs dictés par le pouvoir politique, selon lui, la Caisse aurait affiché un rendement acceptable.

N'eût été également des «amateurs» nommés à la direction de la Caisse. «On a souvent eu le malheur au Québec d'avoir des sociétés d'État dirigées par d'anciens journalistes, des fonctionnaires du ministère des Finances ou de la Justice, des gens bien intentionnés mais qui n'avaient aucune expérience de gestionnaires», soutient-il.

Ces dirigeants ont fait preuve de naïveté. Pensons à la Caisse qui a fait confiance à Michel Gaucher, donne-t-il en exemple. «Jean Campeau a déjà dit: ce qui est bon pour mes associés de Brascan (les Bronfman) ou mon ami Paul Desmarais est bon pour la Caisse», illustre-t-il.

Même s'il s'en prend aux idées de Jacques Parizeau et à ses émules, aux principes d'économie dirigée comme on l'enseignait à Cambridge «ou à étudié M. Parizeau», souligne-t-il, Pierre Arbour refuse d'être catalogué comme un anti-péquiste et n'a pas sa carte du Parti libéral. Il a même été «membre presque fondateur» du Rassemblement pour l'indépendance nationale (RIN) en 1962, avoue-t-il.

«J'espère qu'on va s'intéresser aux idées plutôt qu'au message», souhaite-t-il, un peu surpris de l'attention qu'on porte à ses antécédents.

Le financier n'a pas eu affaire avec la Caisse depuis son départ de l'institution en 1979 et n'a pas besoin de maintenir de

VOIR PAGE B 3: QUÉBEC INC.

Le nouvel ambassadeur américain au Canada

James Blanchard en tournée

L'ALENA passera au Congrès

CLAUDE TURCOTTE
LE DEVOIR

James J. Blanchard, ami de Bill Clinton et nouvel ambassadeur des États-Unis au Canada, entreprend aujourd'hui même une tournée canadienne, au cours de laquelle il se propose d'avoir des entretiens avec des premiers ministres provinciaux, des journalistes et des Américains installés ici, pour prendre le pouls bien sûr, mais aussi pour se familiariser avec les principaux problèmes, dont certains sur lesquels il aura lui-même à travailler. Il a pour ainsi dire lancé, hier matin, cette tournée qui se poursuivra tout au long de ce mois, en donnant une conférence de presse par relais téléphonique depuis ses bureaux d'Ottawa à des journalistes qui se trouvaient à Halifax, Québec, Montréal, Toronto et Vancouver.

M. Blanchard, qui malgré son nom a une connaissance très limitée de la langue française, a l'habitude de ce genre d'activités publiques, puisqu'il a derrière lui une longue carrière politique comme gouverneur de l'État du Michigan pendant huit ans, après avoir servi quatre termes à la Chambre des représentants.

L'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) va-t-il survivre au Congrès? «Ca va passer, mais non pas sans une bataille incroyable», dit-il, avant d'expliquer que le débat sur l'ALENA n'a pas encore vraiment eu lieu à Washington, qu'il y a présentement 110 nouveaux élus à la Chambre des représentants, arrivés tout frais et pleins des critiques de leurs commentateurs.

Mais, quand on rappellera à ces représentants que leur vote peut faire la différence entre l'adoption et le rejet de l'Accord, ceux-ci vont y réfléchir à deux fois, croit l'ambassadeur. Cette nouvelle classe politique devra se demander quelles pourraient être les conséquences d'une défaite de

l'ALENA au Congrès sur les relations avec le Canada et le Mexique.

Une fois cet obstacle franchi, M. Blanchard pense que le libre-échange sera une bonne chose pour les trois pays. La fuite des emplois vers le Mexique à cause des salaires peu élevés? L'ambassadeur répond que les entreprises qui voulaient profiter de cet avantage sont déjà venues au Mexique ou ailleurs. Parce que le Canada a augmenté son avantage commercial avec les États-Unis, il soutient que la récession aurait été pire au Canada, sans le libre-échange.

Dans le cadre de ses responsabilités d'ambassadeur, M. Blanchard pense que le problème des pêches lui apparaît beaucoup plus difficile que la question de l'ALENA. «Je voudrais, dit-il, travailler le plus étroitement possible avec le Canada pour sauver des emplois». Il sait que la pêche est pratiquement interrompue au Québec et dans les provinces de l'Atlantique.

Dès sa nomination comme ambassadeur, il a reçu un appel du gouverneur du Massachusetts qui se disait inquiet pour l'avenir de la pêche dans sa région et pour les emplois dans cette industrie. Les Américains n'ont pas encore adopté de mesures drastiques comme le Canada l'a fait pour le golfe Saint-Laurent et la pêche au large des côtes. M. Blanchard portera une attention particulière à ce dossier dans sa tournée.

«L'ALENA va passer, mais non pas sans une bataille incroyable.»

L'environnement est un autre dossier chaud avec les Américains, surtout depuis que Robert Kennedy Jr, membre d'un grand clan démocrate, a pris part pour la cause des Américains. Où loge le nouvel ambassadeur à cet égard? Hier, il a prudemment évité de tomber dans un camp ou l'autre. Il constate que les environnementalistes ont de forts lobbys partout, notamment à New York.

Puis, il souligne que «dans l'ensemble c'est un atout réel que

d'avoir Hydro-Québec et d'autres sociétés hydro-électriques au Canada qui apportent de grands bénéfices au niveau de l'emploi». Enfin, il considère important de s'assurer que les gens aux États-Unis aient «une image précise» sur les questions d'environnement au Canada.

M. Blanchard connaît le premier ministre Bourassa depuis au moins 1987, alors que tous deux avaient participé à une réunion d'une vingtaine de gouverneurs avec des premiers ministres provinciaux.

Sa tournée mènera bientôt le nouvel ambassadeur à Québec et nul doute que M. Bourassa lui offrira alors un petit voyage à la Baie James.

Sur la question de l'indépendance du Québec, M. Blanchard maintient la position américaine déjà connue, à savoir celle d'être «simplement observateur». Il a pris la peine d'ajouter hier ce commentaire: «Nous ne voulons même pas spéculer sur ça», ce qui en d'autres mots veut dire que

VOIR PAGE B 3: BLANCHARD

Héroux: les syndiqués optent pour la confrontation

GÉRARD BÉRUBÉ
LE DEVOIR

Defiant le mouvement de recours à la sous-traitance amorcé chez Héroux, les employés syndiqués de l'atelier d'usinage sont demeurés sur leur position hier. En l'absence d'un déblocage de dernière heure, l'entreprise de Longueuil prévoit accélérer cette semaine le transfert des activités vers les États-Unis, compromettant ainsi la survie du tiers de sa force de travail.

Mercredi dernier, un premier camion-remorque a quitté l'usine de Longueuil à destination des États-Unis avec, à son bord, des pièces en cours de fabrication demeurées inachevées depuis le début du conflit, le 5 juillet dernier. Cette première tranche des contrats cédés à des sous-traitants est évaluée à 12 millions\$. D'autres départs sont prévus cette semaine. «Chaque camion quitte avec l'équivalent de 4000 heures de travail par semaine», a fait remarquer Jacques L. Bonaventure, vice-président, développement corporatif chez Héroux. «Et ces heures de travail sont perdues pour au moins une année», insiste-t-il.

Réunis en assemblée générale hier, les quelque 100 employés syndiqués de l'atelier d'usinage menacé de fermeture définitive, sont restés sur leur position, écartant ainsi le lock-out. «Il n'y a pas eu de vote, mais on

VOIR PAGE B 3: HÉROUX



MENS SANA IN CORPORE SANO

Vous avez déjà l'esprit sain —
preuve en est que vous lisez les titres en latin dans
le Devoir. Mais avez-vous le corps sain? Devant cette
question toute simple, vous doutez et voulez une
solution — preuve en est que vous continuez à lire cette
annonce. La réponse à vos besoins tient en un mot:
Frulix. Ce sont de délicieuses collations faites de
céréales et de vrais fruits. Et si vous cherchez des
raisons raisonnables pour y goûter en voici quelques-
unes: elles répondent aux exigences du guide alimen-
taire canadien, elles sont faibles en gras saturé, elles sont
une source de fibres, elles n'ont ni arôme artificiel, ni
colorant artificiel. Bref, Frulix saura vous rééquilibrer.

Fais ce que dois, aime ton corps.

J'aime mon corps. J'aime Frulix.

 **FRULIX**

ÉCONOMIE

HÉROUX: le conflit se prolonge

SUITE DE LA PAGE B 1

peut parler de consensus», a précisé le président du syndicat, Guy Bolduc, qui a qualifié la rencontre d'hier de «réunion d'information». Selon le porte-parole syndical, la proposition patronale représente un recul de 20 ans. «Nous leur avons soumis une contre-proposition qui comprenait une série de modifications majeures à nos demandes initiales. Ils (la partie patronale) sont revenus avec une contre-offre qui reprenait les paramètres de leur position originale, se limitant à un certain réaménagement à l'intérieur de l'enveloppe de départ. La balle demeure donc dans leur camp.»

Pour M. Bonaventure, les propositions patronales constituent le maximum qu'il est possible d'accorder. «Nous devons retrouver notre caractère compétitif. La structure actuelle, héritée de la convention collective, ne nous permet plus de gagner des contrats dans une industrie dominée par la surcapacité et la diminution des appels d'offre.» Le fabricant de trains d'atterrissage oeuvre dans un secteur aux prises avec des difficultés conjoncturelles, doublées d'un impact structurel.

La partie syndicale, tout en prenant au sérieux la menace de sous-traitance, se refuse à croire que l'entreprise va mettre la clé dans la porte d'une usine ultra-sophistiquée, dotée d'une machinerie coûteuse. Mais chez Héroux, on se défend de vouloir présenter une nouvelle version du célèbre «Coup de la Brink's».

«Nous recourons à la sous-traitance dans le but de respecter nos engagements contractuels et pour sauver les 200 autres emplois syndiqués», a rétorqué M. Bonaventure, qui ajoute: «Ceux qui ne croient pas au scénario de fermeture définitive n'ont plus en mémoire l'affaire Minesco. Cette entreprise, la deuxième au monde dans notre secteur d'activités, exploitait au Québec l'usine la plus moderne au monde. Elle n'est plus ici aujourd'hui.»

Le fossé est large entre les deux parties et aucune autre rencontre est inscrite à l'agenda. Sur le plan rémunération (salaire, fonds de pension, régimes d'assurances, etc.), Héroux se bute à des demandes d'augmentation de l'ordre de 18% sur trois ans, loin devant le 4% offert assorti d'une participation aux profits. Sur le strict point de vue salarial, les employés se sont dits prêts à accepter un gel la première année et une augmentation collée à l'évolution du coût de la vie pour chacune des deux années suivantes. Héroux s'attend également à une série de compromis au chapitre des congés personnels.

Confrontée à des prix en baisse de 40% sur plusieurs produits et à une contraction des dépenses gouvernementales dans le compartiment militaire, Héroux, qui emploie 425 personnes, tente de retrouver le chemin de la rentabilité. L'an dernier elle a dégagé un maigre profit de 63 000\$ sur des ventes de 100 millions\$. Cette année, après trois mois, ses ventes s'inscrivent en baisse de 7,1%, à 22,1 millions\$. Le premier trimestre clos le 30 juin dernier s'est soldé par une perte de 187 000\$ (2 cents par action), comparativement à un bénéfice net de 376 000\$ (3 cents l'action) un an plus tôt.

AMBASSADEUR: en pays connu

SUITE DE LA PAGE B 1

«la solution du problème constitutionnel doit venir des Canadiens eux-mêmes».

M. Blanchard connaît relativement bien le Canada pour y être venu souvent, la première fois à la fin des années 50. De plus, le Michigan est un État frontalier. Il pense que pendant son mandat environ 70% de ses activités concerneront l'économie et les affaires, 20% l'environnement et 10% les problèmes de sécurité, sans présumer évidemment des situations imprévues qui pourraient survenir.

Il pense aussi que le Canada et les États-Unis auront intérêt à travailler ensemble sur de grands dossiers multilatéraux, comme la réforme de l'ONU, l'avenir de l'OTAN, la conversion des économies de guerre en économies de paix, la non prolifération des armes nucléaires aux mains de pays ou de groupes terroristes, etc.

Un abandon de rail dispendieux

Saint-Jean, N.-B. (PC) — Le report de l'abandon de la voie ferrée de CP Rail entre Sherbrooke et les Maritimes — considéré par le gouvernement du Nouveau-Brunswick comme une décision électoraliste — pourrait se traduire par une facture de 6,1 millions\$ pour Ottawa.

Le porte-parole de CP Rail a indiqué que le transporteur demandera à Ottawa de couvrir ses pertes d'exploitation pour la durée des quatre mois additionnels que la ligne de chemin de fer devra demeurer en service, sur ordre du ministre fédéral des Transports, Jean Corbeil.

«Nous perdons présentement 50 000\$ par jour sur ce service», a affirmé le porte-parole Tim Humphreys.

La compagnie sollicitera aussi 9,6 millions\$ supplémentaires en guise de compensation pour les pertes encourues depuis le 24 février dernier, date à laquelle CP avait initialement demandé à l'Office national des transports la permission d'abandonner l'exploitation de la liaison, a ajouté M. Humphreys.

Le ministre Corbeil a annoncé mercredi que la compagnie de chemin de fer sera autorisée à abandonner l'exploitation de la voie ferrée reliant Sherbrooke et Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick, mais pas avant janvier 1995.

L'Office des transports avait autorisé CP Rail à mettre fin au service sur cette ligne à la fin d'août 1994.

QUÉBEC INC.: une certaine nostalgie

SUITE DE LA PAGE B 1

relations avec elle. Ses affaires, par l'entremise de sa société de capital de risque Alkebec, il les fait surtout à l'extérieur du Québec et détient des intérêts dans des entreprises de câblodistribution, au Nouveau-Brunswick et en Ontario, et 20% d'un aéroport fraîchement privatisé à Tijuana au Mexique. Dans les années 80, il a contrôlé et dirigé la compagnie Les pétroles Laduboro, de sinistre mémoire financière. Il a lancé des fonds pétroliers, des abris fiscaux populaires au début des années 80 et à la rentabilité aléatoire. Il est aujourd'hui administrateur de Sportsène (la Cage aux Sports) et de Regional Cable System en Ontario.

Quant à ses liens avec Paul Desmarais qui lui ont valu, en 1980, un poste d'administrateur à la Consolidated-Bathurst, filiale de Power Corporation, ils lui viennent de son passage à la Caisse de dépôt, a-t-il révélé. «J'ai connu M. Desmarais quand j'étais à la Caisse de dépôt; on avait fait beaucoup d'argent avec les actions de Power Corporation et il y a eu des rencontres périodiques avec M. Desmarais». La Caisse avait 12% du holding de M. Desmarais alors que M. Arbour était directeur consultatif des participations à la Caisse. Services rendus.

«Ce livre, c'est une création personnelle. Je ne suis pas téléguider par des intérêts obs-

curs», assure-t-il.

Dans son livre, Pierre Arbour ne s'attaque pas seulement à l'interventionnisme de l'État mais dénonce le «dirigisme linguistique» d'un Québec qui s'est fermé sur lui-même. «Le déclin économique relatif du Québec par rapport à l'Ontario a coïncidé avec le départ de nos concitoyens anglophones, argue-t-il. J'estime à plus de 1 milliard\$ par année le manque à gagner en impôt pour le Québec relié au départ de 150 000 anglophones entre 1976 et 1986.»

La loi 101 n'est pas la seule responsable de cet exode. Les niveaux de taxation au Québec ont aussi joué en ce sens et résultent justement du coût de l'intervention du gouvernement du Québec dans l'économie, avance M. Arbour.

Dans les propos de Pierre Arbour transpire une certaine nostalgie de la Caisse première manière, celle du premier président Claude Prieur, mort subitement en 1973, «qui venait de la Sun Life avec 20 ans d'expérience», quel qu'un du secteur privé et non pas un bureaucrate comme Marcel Cazavan qui lui a succédé et Jean Campeau. «Nous étions un petit groupe d'une vingtaine de personnes qui menait la Caisse», évoque M. Arbour. Les actifs de la Caisse de dépôt s'élevaient à 2,3 milliards\$ en 1973; ils dépassent aujourd'hui les 40 milliards\$. Douce époque... révolution.

XXM	TSE-300	DOW JONES	S CAN	OR
↓	↓	↑	↓	↑
-2,18	-11,50	+7,83	-0,16	+0,90
1955,22	4125,59	3633,93	75,30	364,50

LA SEMAINE ÉCONOMIQUE

CANADA

■ Capacités inutilisées

Le taux d'utilisation des capacités manufacturières au pays s'établissait à 78,8% au deuxième trimestre. Ce chiffre, en légère hausse pour un troisième trimestre de suite, se situe bien en-deçà de la moyenne de 81,8% enregistrée au cours des sept dernières années.

■ Troisième hausse du taux d'escompte

La Banque du Canada a haussé mardi, pour une troisième semaine consécutive, son taux d'escompte, le faisant passer de 4,9 à 4,99%.

■ Croissance de 3,4%

L'économie canadienne a progressé à un taux annualisé de 3,4% au deuxième trimestre, comparativement à 3,5% au premier et à 2,6% au quatrième trimestre de 1992.

ÉTATS-UNIS

■ Moins de chômeurs

Amélioration lente du marché du travail aux États-Unis. Le taux de chômage est tombé, en août, à son plus bas niveau depuis deux ans, à 6,7%, mais 39 000 emplois ont été supprimés dans les secteurs non-agricoles. En juillet le taux s'établissait à 6,8% et 211 000 emplois avaient été créés.

■ Repli de l'indicateur précurseur

L'indice composite des principaux indicateurs économiques a baissé de 0,1% en juillet. Trois mois consécutifs de hausse étant considérées comme un signe favorable, l'évolution en dents de scie de cet indice depuis le début de l'année ne permet pas de discerner une tendance bien définie. Ce baromètre avait augmenté de 0,1% en juin, baissé de 0,4% en mai, progressé de 0,3% en avril et cédé du terrain en mars.

■ Ventes en hausse

Les principales chaînes de grands magasins ont enregistré des ventes en légère hausse en août. L'indice de la distribution a progressé de 3,5% le mois dernier après une hausse de 5,6% en juillet. En août 1992, l'indice avait progressé de 4,6%.

■ Croissance de 1,8%

Deuxième estimation de trois, le produit intérieur brut a augmenté de 1,8% en rythme annuel au deuxième trimestre. Cette progression survient après celle de 0,8% du premier trimestre, et de 5,7% au quatrième trimestre de 1992.

■ La confiance diminue

La confiance des consommateurs a légèrement diminué entre juillet et août. L'indice du Conference Board s'est contracté à 59 le mois dernier, contre 59,2 en juillet, s'inscrivant toutefois en hausse par rapport aux 58,6 de juin. Un sommet après-élection avait été atteint en décembre 1992, avec un indice à 78,1. Chez les entreprises américaines, la confiance a également reculé en août, pour un troisième mois consécutif. L'indice de confiance des milieux d'affaires s'est replié de 2,1, à 45,6, ce qui est bien en-dessous de son sommet de 62,4 atteint en décembre dernier.

■ Le déficit commercial américain encore en hausse

Le déficit commercial américain en données corrigées des variations saisonnières, mesuré par la balance des paiements, s'est élevé à 34,39 milliards\$ US au deuxième trimestre après un déficit révisé de 29,31 milliards au premier trimestre. Avant révision, le département avait annoncé un déficit de 29,07 milliards pour juin. Wall Street prévoyait pour le deuxième trimestre un déficit commercial de 32,3 milliards\$ US. Au deuxième trimestre, le déficit est le plus élevé depuis le quatrième de 1987, date à laquelle il avait atteint 41,3 milliards\$ US. Les importations, 147,51 milliards au deuxième trimestre, atteignent également un niveau record.

■ Baisse dans les logements neufs

Les ventes de logements neufs ont baissé de 5% en juillet pour tomber à leur plus bas niveau depuis mars et ce, malgré des taux d'intérêt parmi les plus faibles en 22 ans. Pour les sept premiers mois de l'année, les ventes de logements neufs ont augmenté de 6,8% par rapport à la période correspondante de 1992.

NOUVEAU FORMAT ÉCONOMIQUE

Nouvel animateur, nouveau format économique.

En vérité, une excellente affaire :

Prenez rendez-vous **À TOUT PRIX**

avec **MICHEL VIENS** et obtenez dorénavant

30 minutes supplémentaires de pure information.

Des **reportages** originaux, des **chroniques** pertinentes, des **entrevues** qui mettent l'accent sur les diverses cordes sensibles des **consommateurs** et de **l'activité économique**.

Vous en redemanderez à tout prix.

Réalisateur-coordonnateur : Normand Gagné

À tout prix
LUNDI 21 h

SRC  LA TÉLÉ à votre image



ÉCONOMIE

PUBLICITÉ / COMMUNICATION

EXCLUSIF

Échos Vedettes soigne son image

PATRICK PIERRA
COLLABORATION SPÉCIALE

Peut-être, sans doute, lisez-vous d'autres journaux que LE DEVOIR. Mais il est assez peu probable qu'Échos Vedettes figure parmi vos lectures régulières. Certes, la probabilité est plus forte si vous ressemblez au portrait type du lecteur, ou plutôt de la lectrice, de cet hebdomadaire. Il faut pour cela, Madame, que vous ayez dépassé les 45 ans, que votre niveau d'éducation soit modeste ou moyen, que vous restiez chez vous pendant la journée et que vous regardiez beaucoup la télévision.

Vous ne vous reconnaissez pas? Et vous ne lisez pas Échos Vedettes, pas même chez votre mère? Alors, vous en avez sans doute une image assez négative. Pour vous, Échos Vedettes est situé quelque part entre Allo Police et les tabloïds américains à scandales, tels que National Enquirer ou Star. Et vous avez été surpris, presque choqué, lorsque LE DEVOIR a consacré une partie de sa page couverture, la semaine dernière, aux 30 ans d'Échos Vedettes.

«Nous souffrons d'une mauvaise perception du produit, note Brigit Bujnowski, directrice générale d'Échos Vedettes. Beaucoup de nos lecteurs ont une certaine gêne à dire qu'ils nous lisent».

Pourtant, Échos Vedettes a un lectorat non négligeable. Plus de 100 000 personnes l'achètent chaque semaine, en plus des 10 000 personnes qui le reçoivent chez elles par abonnement. Une étude, réalisée cet été par la firme de recherches Jean Jolicoeur et associés, indique que les acheteurs d'Échos Vedettes sont des lecteurs assidus (45% d'entre eux le lisent toutes les semaines) et que chaque exemplaire est lu, en moyenne, par plus de trois personnes.

Mais le journal subit une érosion des ventes depuis trois ans. «Elle est principalement due aux nouvelles taxes et à la récession, dit Brigit Bujnowski. Mais nous souffrons aussi de la concurrence accrue des autres médias dans le domaine de l'actualité artistique».

«Ainsi, La Presse joue de plus en plus souvent des vedettes en première page, et Le Journal de Montréal publie dans son édition du samedi un cahier Week-end dont le

contenu est très proche du nôtre». Cette dernière concurrence est d'autant plus surprenante que Le Journal est publié par le Groupe Québec, dont les Hebdomas Artistiques Québec, qui publie Échos Vedettes, sont une filiale.

Pour valoriser son image, Échos Vedettes a profité de ses 30 ans pour mener cette année une campagne de publicité. Cette campagne était principalement basée sur des messages à la radio, dans lesquels des comédiens, des chanteurs et des vedettes de télévision souhaitaient bonne fête au journal le jour de leur anniversaire. «C'était une façon de montrer le soutien du milieu artistique, avec lequel nous collaborons étroitement», dit Brigit Bujnowski.

Mais cela n'a pas suffi pour améliorer la perception des agences de publicité, qui considèrent rarement Échos Vedettes comme un support pour leurs campagnes. Sur un chiffre d'affaires annuel d'environ 8 millions \$, Échos Vedettes ne tire qu'un million de dollars de la publicité.

«Nos principaux annonceurs sont des fabricants de produits naturels et des entreprises de vente par correspondance, dit Brigit Buj-

nowski. Comme nous avons beaucoup de lecteurs qui restent à la maison et habitent hors du centre des grandes villes, il sont particulièrement disposés à faire des achats par la poste».

Échos Vedettes aurait du mal à recruter beaucoup de grands annonceurs. En effet, le public que vise le journal est plus âgé que la «cible» traditionnelle des 25-49 ans. De plus, ses lecteurs sont de gros consommateurs de télévision, qui sont donc déjà largement exposés aux campagnes de publicité à la télévision. Preuve que LE DEVOIR n'est pas le seul média à souffrir du manque «d'exclusivité» de son lectorat...

Brigit Bujnowski pense cependant que deux types d'annonceurs devraient être plus présents dans son journal. «Les producteurs pourraient annoncer certains spectacles, surtout pour les tournées à travers le Québec, dit-elle. Actuellement, ils sont très présents, sauf dans nos deux cahiers annuels consacrés aux théâtres d'été. Par ailleurs, les annonceurs qui s'adressent aux femmes de 40 ans et plus, comme les pharmacies et les fabricants de lunettes, auraient intérêt à nous considérer davantage».

Un autre inconvénient publicitaire d'Échos Vedettes est la mauvaise qualité physique de son support: le papier journal rebute beaucoup d'annonceurs, qui exigent une bonne reproduction de leurs annonces. C'est une des raisons pour lesquelles Échos Vedettes adoptera, en octobre prochain, un nouveau papier, semi-glacé, pour une partie de sa pagination.

Le journal sera également imprimé avec une technique de séchage rapide, qui fera adhérer plus efficacement l'encre au papier. «Nous



utilisons beaucoup d'encre, parce que nous publions jusqu'à 10 photos par page. Nous voulons que la lecture du journal soit moins salissante pour les doigts», explique Brigit Bujnowski. Elle espère récu-

pérer environ le tiers du coût de cette amélioration technique en recettes publicitaires supplémentaires, et en récupérant les deux tiers grâce à une augmentation des ventes en kiosque.

Professeure ou professeur en criminologie

L'École de criminologie de la Faculté des arts et des sciences cherche une professeure ou un professeur à plein temps.

Fonctions

Enseignement aux trois cycles, recherche et encadrement dans le champ de la criminologie. Une priorité est d'abord accordée au secteur clinique et ensuite à celui de la psychologie sociale. Ces secteurs incluent l'intervention auprès des individus ou des groupes.

Exigences

Doctorat en criminologie, en psychologie ou dans un domaine connexe (avant l'entrée en fonction); aptitudes à la recherche et à l'enseignement aux divers cycles en criminologie. Une expérience en clinique ou dans l'intervention constituerait un atout.

Traitement

Selon la convention collective.

Date d'entrée en fonction

Le 1^{er} juin 1994.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae, une copie du dossier académique ainsi que le nom et l'adresse de trois personnes susceptibles de fournir des lettres de recommandation avant le 1^{er} novembre 1993 à:

M. Maurice Cusson, directeur
École de criminologie
Université de Montréal
C.P. 6128, succursale A
Montréal (Québec), H3C 3J7

LES 10 ÉMISSIONS LES PLUS REGARDÉES
SEMAINE DU 9 AU 15 AOUT 1993

1	Surprise sur prise	R-C	dimanche	677 000
2	Drôle de vidéo	TVA	lundi	653 000
3	Mr. Bean	R-C	mardi	647 000
4	Claire Lamarche	TVA	jeudi	589 000
5	Les héritiers du rêve	TVA	jeudi	575 000
6	Le Téléjournal	R-C	(moyenne)	568 000
7	Lassie	TVA	jeudi	563 000
8	Docteur Doogie	TVA	mardi	549 000
9	Des jardins d'aujourd'hui	R-C	lundi	540 000
10	Baseball	R-C	mercredi	506 000

(parmi les émissions diffusées entre 19h et 23h par les réseaux francophones)
Source Nielsen

Télé globe à Francfort

Télé globe Canada a inauguré, jeudi, son siège social européen. Situé à Francfort, à l'intersection des grandes routes commerciales reliant l'Est à l'Ouest de l'Europe, ce nouveau siège social accueillait, pour l'occasion, les hauts dirigeants des

plus importantes entreprises de télécommunication en Europe. En marge des méga-fusions qui se profilent dans le secteur des communications, la stratégie de Télé globe consiste à créer des alliances et des partenariats.

Obadia obtient un dernier sursis

GÉRARD BÉRUBÉ
LE DEVOIR

Essayant de sauver Technair, le président de la défunte National a obtenu, jeudi, un délai ultime. Robert Obadia devra soumettre une proposition à ses créanciers au plus tard le 21 septembre.

Abritant le hangar d'entretien de l'aéroport de Mirabel, Technair, qui évolue sous la protection des tribunaux depuis le 22 mars dernier, se retrouvait à cette date à la tête d'un passif de 12,5 millions\$. De cette créance, une somme de 2,5 millions\$ est redevable au fisc, pour des retenues à la source prélevées mais non versées, 4 millions\$ sont retenus par une hypothèque de premier rang sur l'édifice, et 3 millions\$, sous la forme d'un prêt participatif, appartiennent à la Société de développement industriel.

En soif de contrats, M. Obadia a obtenu, jeudi, un délai ultime lui permettant d'attendre jusqu'au 21 septembre avant de déposer une proposition à ses créanciers.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

RADIO NORD INC., une entreprise de radiotélédiffusion est à la recherche pour sa division de l'Abitibi-Témiscamingue d'un(e):

DIRECTEUR/DIRECTRICE
DES OPÉRATIONS

Relevant du directeur général, vous aurez à planifier, coordonner et diriger les opérations des stations de télévisions et de radios.

Excellent communicateur, vous faites preuve de leadership afin de superviser les directeurs sous votre autorité. Vous devez avoir également acquis une expérience en relations publiques et avoir une facilité d'expression tant écrite que verbale en français et en anglais.

Vous possédez une formation universitaire de premier cycle en communication ou dans une discipline connexe. Vous avez dix (10) années d'expérience dans le domaine des communications dont quatre (4) en radiodiffusion.

La rémunération offerte pour ce poste est composé d'un salaire de base et d'une gamme d'avantages sociaux compétitifs.

Vous êtes invité à faire parvenir votre curriculum vitae avant le 17 septembre 1993 à:

Madame Joane Bordeleau
Radio Nord Inc.
C.P. 70
Rouyn-Noranda (Québec)
J9X 5C2



UNIVERSITÉ D'OTTAWA UNIVERSITY OF OTTAWA

FACULTÉ DES SCIENCES SOCIALES
FACULTY OF SOCIAL SCIENCES

ÉCOLE DE SERVICE SOCIAL

Deux postes de professeurs et professeurs du rang d'adjoint conduisant à la permanence sont à combler pour le 1^{er} janvier 1994.

Les candidatures répondant aux critères suivants seront considérées:

Détenir un doctorat en service social ou une formation initiale en service sociale et un doctorat dans une discipline connexe; les personnes en rédaction de thèse doctorale seront considérées.

Être capable d'assumer des fonctions d'enseignement et de recherche au 2^{ème} cycle dans les domaines suivants: santé et/ou famille-enfance.

Posséder une connaissance suffisante de la langue française pour assumer les fonctions d'enseignement dans cette langue du 2^{ème} cycle.

Les personnes intéressées devront faire parvenir, avant le 15 octobre 1993, un curriculum vitae ainsi que le nom et l'adresse de trois répondants ou répondantes à:

Roland Lecomte, directeur
École de service social
Université d'Ottawa
Ottawa (Ontario) K1N 6N5
Tél.: (613) 564-9854
Télex: (613) 564-7124

L'Université d'Ottawa a une politique d'équité en matière d'emploi. Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration canadienne, cette annonce s'adresse aux personnes de citoyenneté canadienne ou qui ont le statut de résidente ou résident canadien.

Nous invitons les femmes, les Autochtones, les personnes ayant un handicap et les membres d'une minorité visible à préciser, dans leur demande d'emploi, leur appartenance à l'un de ces groupes visés par notre politique d'égalité d'accès à l'emploi.

Nominations à l'ÉTS
M. Robert L. Papineau, directeur général de l'École de technologie supérieure, est heureux d'annoncer les nominations suivantes au Conseil d'administration de l'ÉTS. M. Fernand N. Legault, vice-président de Robert Mitchell inc., est nommé président, M. Georges A. Belhumeur, conseiller spécial de La Garantie, devient président sortant et M. Jean-Guy Dionne, président de Placements J.-G. Dionne, est nommé vice-président.

Fernand N. Legault
Président

Georges A. Belhumeur
Président sortant

Jean-Guy Dionne
Vice-président

L'ÉTS est l'une des constituantes du réseau de l'Université du Québec et sa mission est axée sur l'ingénierie d'application. L'ÉTS offre quatre programmes de baccalauréat en génie, soit génie de la construction, génie électrique, génie mécanique et génie de la production automatisée. Chacun de ces programmes comprend trois stages en industrie.

Université du Québec
École de technologie supérieure

Nominations

Émile Demers
Directeur général
Collège de l'Outaouais

Robert J. Giroux
Président
Commission de la fonction publique du Canada

Le recteur, Jacques A. Plamondon, est heureux d'annoncer les nominations de messieurs Émile Demers et Robert J. Giroux au Conseil d'administration de l'Université du Québec à Hull (UQAH).

Émile Demers de Hull est actuellement Directeur général du Collège de l'Outaouais et est nommé pour un second mandat de trois ans à titre de personne représentant les collèges d'enseignement professionnel de la région. Il oeuvre dans le domaine de l'éducation depuis plus de 25 ans d'abord à titre d'enseignant et ensuite d'administrateur. Monsieur Demers a également contribué à la vie d'un grand nombre d'associations.

Robert J. Giroux de Gatineau siège à titre de personne représentative des milieux sociaux, culturels, des affaires et du travail pour un premier mandat de trois ans. Il est, depuis 1990, président de la Commission de la fonction publique du Canada. Au cours d'une carrière de plus de 30 ans, il a rempli diverses fonctions au gouvernement fédéral notamment celles de sous-ministre de 1982 à 1990. De plus, il a siégé comme membre et administrateur auprès de d'autres organismes.

L'Université du Québec à Hull assure une présence dans la région de la Capitale nationale depuis 1971. Elle a formé près de 13 000 diplômé-e-s. Elle compte aujourd'hui 6000 étudiant-e-s dont 40 % sont inscrit-e-s à temps complet.

Université du Québec à Hull
L'Université en Outaouais

MONTRÉAL HEBDOMADAIRE

Table of stock market data with columns for Volume, Haut, Bas, Clôt., and Var. for various companies and indices. Includes sections for A B, C D, E F, G H, I J, K L, M N, O P, Q R, S T, U V F, and W X.

AVIS IMPORTANT AUX CLIENTS ET AUX DÉTAILLANTS DE smarties DE LA PART DE NESTLÉ CANADA, FABRICANT DES FRIANDISES SMARTIES®

Nous désirons remercier nos clients et nos détaillants pour la loyauté et la collaboration dont ils ont fait preuve au cours du récent retrait des Smarties, la friandise préférée des enfants au Canada.

Après des tests exhaustifs et une enquête approfondie, et après avoir consulté la Direction de la protection de la santé de Santé Canada, nous savons maintenant que seuls les emballages mauves de Smarties sont en cause.

Même si le problème ne présente pas de danger sérieux pour la santé, nous devons nous assurer de ne vendre que des Smarties d'un goût irréprochable.

Par conséquent, nous poursuivons le retrait de tous les emballages mauves de Smarties.

DÉTAILLANTS/DISTRIBUTEURS : POUR OBTENIR UN REMBOURSEMENT, RETOURNEZ SEULEMENT LES EMBALLAGES DE SUPERCOOL SMARTIES (ILLUSTRÉS CI-DESSOUS) AU FOURNISSEUR À QUI VOUS LES AVEZ ACHETÉS.

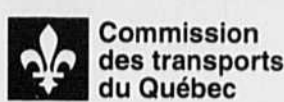


TOUS LES AUTRES PRODUITS SMARTIES SONT EN VENTE LIBRE.

SI VOUS AVEZ DES QUESTIONS, VEUILLEZ COMPOSER - CLIENTS COMMERCIAUX : 1-800-268-9696 ; CONSOMMATEURS : 1-800-268-3770.

ECONOMIE

Avis de la Commission des transports du Québec



Commission des transports du Québec

La Commission a regroupé, sous différentes rubriques, les avis qu'elle doit donner conformément à la Loi sur le camionnage (L.Q. 1987, c.97), la Loi sur les transports (L.R.Q. c. T-12) et la Loi sur le transport par taxi (L.R.Q. c. T-11) et aux règlements qui en découlent. Ces avis contiennent les natures de demandes introduites à la Commission qui requièrent une publication, les avis que la Commission donne de son propre chef ainsi que les informations qui intéressent les demandeurs ou les titulaires de permis.

Les rubriques sont classées, lorsqu'il y a des avis à donner, comme suit: autobus en vrac, camionnage local, intra et extra-provincial et avis divers et information générale.

Toute opposition ou intervention qui peut être faite selon les règles doit être dans le délai indiqué dans la rubrique et signifié au requérant.

Le texte complet d'une demande ou d'un avis peut être consulté à la Commission durant les heures régulières d'ouverture des bureaux.

AUTOBUS

Délai d'opposition ou d'intervention: 10 jours du présent avis

AWASHISH, SERGE (Transport Mahikan Enr.) 72, Mos Obédiwan (Québec) G0W 3B0 Et demandeur-cédant CONSEIL DE BANDE OBEJDIWAN Via Roberval Obédiwan (Québec) G0W 3B0 TRANSFERT DE PERMIS TRANSFERT INTERURBAIN 6-Q-000,961-001A Autorisation: De Obédiwan à La Tuque Parcours: De Obédiwan: Route Forestière jusqu'à La Tuque. Dans La Tuque: Suivant entente avec les autorités municipales. Horaire et fréquence: Départ: Mercredi 9h 00 a.m. d'Obédiwan. Retour: Jeudi 9h 00 a.m. de La Tuque. Catégorie d'autobus: 5 Durée: 16 juin 1993

TRANSFERT NOLISÉ 6-Q-000,961-002A Autorisation: A partir des réserves indiennes suivantes: Obédiwan, Manawan, Wemotaci, Mashteuatsh, Pikogan. Horaire et fréquence: Sur demande Clientèle: La présente autorisation n'est valide que pour le transport des résidents des réserves indiennes ci-après: Obédiwan, Manawan, Wemotaci, Mashteuatsh, Pikogan. Catégorie d'autobus: 5 Durée: 16 juin 1993

Délai d'opposition ou d'intervention: 21 jours du présent avis

AUTOBUS LA DILIGENCE INC. 4050, Boul. Ste-Adèle, C.P. 1467 Sainte-Adèle (Québec) J0R 1L0 Proc.: Flynn Rivard DEMANDE DE PERMIS Transport nolisé Territoire: Ivry-sur-le-Lac, Lac-Carré, Lac-Supérieur, Lac-Carré, Saint-Adolphe-d'Howard, Sainte-Agathe-des-Monts, Sainte-Agathe-Sud, Sainte-Lucie-des-Laurentides, Val-David, Val-des-Lacs et Val-Morin Horaire et fréquence: Sur demande Clientèle: Groupes de personnes exclusivement Catégories d'autobus: 1, 5 et 6 Durée: 5 ans à compter de la date de la décision. Par cette demande, Autobus la Diligence Inc., requiert que lui soit émis un permis semblable au permis 8-M-000460-004A qui détermine l'ancienne Autobus la Diligence Inc., laquelle avait omis d'introduire une demande de renouvellement dudit permis en vertu de l'article 37.3 de la Loi sur les transports avant la date de son expiration.

LIMA, NELSON 2410, Marmier Longueuil (Québec) J4L 2N6 DEMANDE DE PERMIS Transport par abonnement Territoire: Anjou, Baie-D'Urfee, Beaconsfield, Côte-Saint-Luc, Dollard-des-Ormeaux, Dorval, Hampstead, Kirkland, Lachine, Lasalle, Montréal-Est, Montréal-Ouest, Montréal-Nord, Outremont, Pierrefonds, Pointe-Claire, Roxboro, Sainte-Anne-de-Bellevue, Saint-Laurent, Saint-Léonard, Sainte-Geneviève, Saint-Pierre, Verdun et Westmount. Le service est donné: Entre hôpitaux ou hôpitaux et centre d'accueil institutions spécialisées, cliniques médicales, bureaux professionnels de la santé et résidences, pour le diagnostic et des traitements médicaux. Horaire et fréquence: sept (7) jours par semaine et vingt-quatre (24) heures par jour. Clientèle: Personnes en perte d'autonomie, personnes handicapées et/ou malades ou bénéficiaires de soins hospitaliers résidents dans les établissements suivants: Hôpital Général de Verdun, Hôpital Général de Montréal, Centre de réadaptation-Constance-Lethbridge, Sainte-Marthe-home et personnes privés. Catégorie d'autobus: 7 Durée: jusqu'au 8 août 1998

LEVESQUE, JACQUES (Levesque minibus enr.) 30, rue Tremblay Pierreville (Québec) J0G 1J0 Proc.: Me Jocelyn Leclerc DEMANDE DE MODIFICATION D'HORAIRE ET DE FREQUENCE 3-M-000960-001A Transport interurbain De Sorel à Trois-Rivières Demande d'ajouter: Les catégories d'autobus: 2, 3, 4 et 5. Les conditions et restrictions suivantes: Le titulaire est autorisé à commencer et/ou terminer le service à Pierreville. La catégorie 2 de véhicules comprend l'utilisation d'autobus construit sur un châssis de camion mais dont le moteur ne fait pas saillie au-delà de l'habitacle. La durée: 5 ans à compter de l'émission du permis.

LEVESQUE, JACQUES (Levesque minibus enr.) 30, rue Tremblay Pierreville (Québec) J0G 1J0 Proc.: Me Jocelyn Leclerc DEMANDE DE MODIFICATION DE PERMIS 3-M-000960-001A Transport interurbain De Sorel à Trois-Rivières Demande d'ajouter: Les catégories d'autobus: 2, 3, 4 et 5. Les conditions et restrictions suivantes: Le titulaire est autorisé à commencer et/ou terminer le service à Pierreville. La catégorie 2 de véhicules comprend l'utilisation d'autobus construit sur un châssis de camion mais dont le moteur ne fait pas saillie au-delà de l'habitacle. La durée: 5 ans à compter de l'émission du permis.

RENE PATOINE & AL EN SOCIÉTÉ (Transport Mon Réves à Moi Enr.) 2348, St-Alphonse Fortierville (Québec) GOS 1J0 DEMANDE DE PERMIS TRANSPORT NOLISÉ Autorisation: Ste-Philomène-de-Fortierville, Fortierville, Ste-Françoise, Parisville, Deschailions-sur-St-Laurent, Leclercville, Ste-Emmélie, St-Pierre-les-Beccquets, Ste-Cécile-de-Lévrard, Ste-Sophie-de-Lévrard, Manseau, St-Joseph-de-Blanford, Gentlyly toponyme de Bécancour, Bécancour, Lotbinière, St-Édouard-de-Lotbinière, Ste-Croix (paroisse), Ste-Croix (village), Ste-Marie-de-Blanford, Villerville, St-Sylvestre, St-Wenceslas, St-Wenceslas (village), Lemieux. Horaire et fréquence: Sur demande Clientèle: Groupes de personnes exclusivement Catégories d'autobus: 4, 5 et 7 Durée: 5 ans.

LES TRANSPORTS L.A. COULOMBE INC. 62, Rue Coulombe Mont-Saint-Pierre (Québec) G0E 1V0 ET DEMANDEUR-CONJOINT: Scobus (1992) inc. 4865, St-Wilfrid-Laurier St-Hubert (Québec) J3Y 3Y5 ET INTIMÉE: Transport en commun Côté Inc. 37, Rue Labrie C.P. 27 Cap-Chat (Québec) G0J 1G0 REQUÊTE EN RÉVOCATION DE PERMIS 7-Q-000788-001A, transport interurbain 7-Q-000788-002A, transport interurbain 7-Q-000788-003A, transport nolisé 7-Q-000788-006A, transport nolisé 7-Q-000788-007A, transport interurbain.

EXCAVATION DANIEL NERON ET FILS INC. 759 Boul. Sacré-Coeur St-Fidélion (Québec) G8K 1T1 DEMANDE DE PERMIS Location à court terme (moins d'un an) de tracteurs, semi-remorques à la place d'aires suivantes 787 Boul. Sacré-Coeur St-Fidélion (Québec) G8K 1T1

TAXI TARDIF, LUC (Taxi J.L.T.) 1433, rue Lincoln Sherbrooke (Québec) J1H 2J2 Et demandeur-cédant

EL-HABR, SAMI 10620, Bois-de-Boulogne app. 65 Montréal (Québec) H4N 1K7 Et demandeur-cédant Papacostas, Anastase 11963, Zoticue-Racicot Montréal (Québec) H3L 3M6 TRANSFERT DE PERMIS 9-M-215414-001A Dans le territoire de: Montréal (A-11)

CAVALIERI, HERBERT 3684, rue Jovette Laval (Québec) H7P 4Z1 Et demandeur-cédant Campofredano, Danny 5778, Eady app. 5 Montréal (Québec) H4E 3T4 TRANSFERT DE PERMIS 9-M-212171-002A Dans le territoire de: Ouest de Montréal (A-12)

TOLEDANO, YONATHAN 265, Saint-Aubin Saint-Laurent (Québec) H4M 2J1 Et demandeur-cédant Assayag, Jean 4876, de la Peltrie Montréal (Québec) H3W 1K5 TRANSFERT DE PERMIS 1-M-200190-001A Dans le territoire de: Montréal (A-11)

HOSSSEINI, MORTEZA 1470, Springland Montréal (Québec) H3S 1L8 Et demandeur-cédant Benvenisti, Alexander Florian 4850, Côte des Neiges app. 903 Montréal (Québec) H3V 1G5 TRANSFERT DE PERMIS 2-M-202187-001A Dans le territoire de: Montréal (A-11)

MALDJIAN, GARABED 240, rue Spring Garden Dollard-des-Ormeaux (Québec) H9B 1S6 Et demandeur-cédant Caouette, Camille 1515, Duff Court app. 103 Lachine (Québec) H8S 1E4 TRANSFERT DE PERMIS 0-M-205042-001A Dans le territoire de: Ouest de Montréal (A-12)

FRASER, NORMAND 4323, Moise Picard Montréal (Québec) H1X 9Z7 Et demandeur-cédante 2738-5012 Québec Inc. 1433, Towers app. 302 Montréal (Québec) H3H 2E3 TRANSFERT DE PERMIS 0-M-214044-001A Dans le territoire de: Montréal (A-11)

FRASER, NORMAND 4323, Moise Picard Montréal (Québec) H1X 9Z7 Et demandeur-cédante 2738-5012 Québec Inc. 1433, Towers app. 302 Montréal (Québec) H3H 2E3 TRANSFERT DE PERMIS 4-M-214578-001A Dans le territoire de: Montréal (A-11)

LÉGARÉ, JEANNETTE 503, rue Melançon Saint-Jérôme (Québec) J7Z 2C1 Et demandeur-cédant Villeneuve, Wilfrid 300, rue Barrette Saint-Jérôme (Québec) J7Y 3K5 Proc.: Léonard, Ruel, Brisebois, Ménard, Locas, Léveillé, Notaires TRANSFERT DE PERMIS 3-M-206336-001A Dans le territoire de: Saint-Jérôme (A-15)

BOUNADER, CHARBEL 130, de Noirmoutier, app. 4 Laval (Québec) H7N 5H2 Et demandeur-cédante Taxis C.E.L. Limitée 322, rue de l'Étoile Laval (Québec) H7N 4T9

TRANSFERT DE PERMIS 0-M-209473-002A Dans le territoire de: Laval (A-08)

HASHEMI, SEYED HAMAD 7910, Côte St-Luc, app. 901 Montréal (Québec) H4W 1R2 Et demandeur-cédant Debouk, Ali 1789, Sunny Brooke Dollard-des-Ormeaux (Québec) H9B 1R5 TRANSFERT DE PERMIS 9-M-200184-002A Dans le territoire de: Montréal (A-11)

COTÉ, JEANNINE 1645, De Lunenburg Laval (Québec) H7M 4J7 Et demandeur-cédante Coté, Victoria 700, Avenue Edison Laval (Québec) H7W 3X5 TRANSFERT DE PERMIS 0-M-201850-001A Dans le territoire de: Laval (A-08)

ISSA, LILIANE 1415, Couvrette Saint-Laurent (Québec) H4L 4T4 Et demandeur-cédant Cinotti, Salvatore 4329, Forest Montréal-Nord (Québec) H1H 2N9 TRANSFERT DE PERMIS 2-M-207699-001A Dans le territoire de: Montréal (A-11)

ALLICHE, AMAR 7357, St-Denis Montréal (Québec) H2R 2A5 Et demandeur-cédant Gauthier, Gilles 7840, rue Curé Clermont Anjou (Québec) H1K 1X6 TRANSFERT DE PERMIS 0-M-201504-009A Dans le territoire de: Montréal (A-11)

MATHIEU, MARCEL 3819, Chemin Ste-Foy, app. 305 Sainte-Foy (Québec) G1X 4N9 ET DEMANDEUR-CÉDANT Marcel Mathieu & Als en société (Société Maville Enr.) 3819, Chemin Ste-Foy, app. 305 Sainte-Foy (Québec) G1X 4N9 TRANSFERT DE PERMIS 4-Q-205364-001A Dans le territoire de l'agglomération Sainte-Foy-Sillery (A-38)

FISET PARÉ, MICHELIN 472, Maxime Charlesbourg (Québec) G2L 1T3 Et demandeur-cédant Succession Paré 472, Maxime Charlesbourg (Québec) G2L 1T3 TRANSFERT DE PERMIS 1-Q-201572-001A Dans le territoire de l'agglomération de Québec (A-36)

DÉLAI D'OPPOSITION OU D'INTERVENTION: 21 JOURS DU PRÉSENT AVIS

CAMPBELL, JOHN 125, rue Clarendon Shawville (Québec) J0X 2Y0 DEMANDE DE PERMIS Demande un permis pour la région de: Shawville Formée des municipalités de: Bristol Shawville Clarendon Thorne Portage-Du-Fort Leslie-Clapham-Et-Huddersfield

BERNOIT, GINETTE BERGERON 978, rue De La Roche Granby (Québec) J2J 2J2 DEMANDE DE PERMIS Demande un permis de limousine de grand luxe pour tout le territoire du Québec.

LACHANCE, NORMAND 169, Rue de l'Église St-Gédéon (Québec) G0M 1T0 DEMANDE DE PERMIS RÉGULIER Demande le territoire des municipalités suivantes: St-Gédéon (24130-VL) St-Gédéon (24140-P)

DAIGLE, ÉRIC 260, Champagna Disraëli (Québec) G0N 1E0 Demande de deux (2) permis Dans le territoire de: Black Lake (234503-RG) formée des municipalités suivantes: Disraëli (26600-V), Disraëli (26620-P), Saint-Joseph-de-Colemaine (27210), Black Lake (27220), Saint-Adrien-D'Irlande (27280) et Irlande (27290).

CLOUTIER, MARTIN 220, Principale St-Jean-de-la-Lande (Québec) G0M 1E0 DEMANDE DE PERMIS Dans le territoire des municipalités suivantes: St-Jean-de-la-Lande 23290-P et St-Jean-de-la-Lande 23300-P.

DÉLAI D'OPPOSITION OU D'INTERVENTION: 10 JOURS DU PRÉSENT AVIS

L. GRÉGOIRE INC. 323, Rang du golf Plessisville, QC, G6L 2Y2 Et demandeur-cédant

GAGNON, ANDRÉ 358 Rang du Golf Plessisville, QC, G6L 2Y2 TRANSFERT DE PERMIS 6-M-500875-001A Territoire: Région 05 Matières autorisées: Toutes No: M-93-27882-3

JLR GAGNON INC. (JLR Gagnon Inc.) 219, Principale Saint-Ludger (Québec) G0M 1W0 Et demandeur-cédant GAGNON, Jean-Louis 219, Principale Saint-Ludger (Québec) G0M 1W0 TRANSFERT DE PERMIS 5-M-504100-001A Territoire: Région 05 Matières autorisées: Toutes No: M-93-27843-5

PILON, Gaston 97, 6ième Avenue, C.P. 293 Ferme-Neuve (Québec) J0W 1C0 Et demandeur-cédante 2422-4222 QUÉBEC INC. 97, 6ième Avenue C.P. 293 Ferme-Neuve (Québec) J0W 1C0 TRANSFERT DE PERMIS 3-M-512873-002A MAINTIEN DE PERMIS 3-M-512873-001A et 002A Territoire: Région 07 Matières autorisées: Toutes No: M-93-27858-3

2525-2248 QUÉBEC INC. 435, ch. Masson, C.P. 189 Ste-Marguerite-du-lac-Masson QC, J0T 1L0 Et demandeur-cédante ENTREPRISE R. GODARD & FILS INC. 761, Osias Vézina Terrebonne, QC, J6W 1R3 TRANSFERT DE PERMIS 4-M-513052-001A Territoire: Région 06 Matières autorisées: Toutes No: M-93-27874-0

COMMERCANT EN GRAIN HENRI BRABANT INC. 619, Elie-Auclair Saint-Polycarpe (Québec) J0P 1X0 Et demandeur-cédant PHARAND, Jean-Marie 176, Route 201 Saint-Clet (Québec) J0P 1S0 TRANSFERT DE PERMIS 1-M-500425-001A Territoire: Région 06 Matières autorisées: Toutes No: M-93-27875-7

CAMIONNAGE GOULET INC. 1351 Lavallée, C.P. 33 Saint-Édouard-de-Fabre QC, J0Z 1Z0 Et demandeur-cédant A.G. DROUIN TRANSPORT INC. 61, Principale Nord La Sarre, QC, J9Z 1W9 TRANSFERT DE PERMIS 9-M-513248-001A Territoire: Région 08 Matières autorisées: Toutes No: M-93-27877-3

LES ENTREPRISES MARC DUBE INC. 21, de la Comète Hull (Québec) J9A 2Y5 Et demandeur-cédant FLEURY, Pierre 58, Juges Hull (Québec) J8Y 4E4 TRANSFERT DE PERMIS 5-M-512970-001B Territoire: Région 07 Matières autorisées: Toutes No: M-93-27886-4

3092-8246 QUÉBEC INC. (Chafra Transport Enr.) 82, rue Des Écoliers Cap-Chat (Québec) G0J 1E0 Et demandeur-cédant LES ENTREPRISES CLAUDE LEPAGE INC. 70, rue Lesage, C.P. 457 Ste-Anne-des-Monts, (Québec) G0E 2G0 PROC.: Grondin, Poudrier, Bernier TRANSFERT DE PERMIS Pmis concerné: 4-Q-508072-013A Transport de matières en vrac Dans le territoire de: Région 01 Matières autorisées: toute matière No: M-93-13313-4

3092-8246 QUÉBEC INC. (Chafra Transport Enr.) 82, rue Des Écoliers Cap-Chat (Québec) G0J 1E0 Et demandeur-cédant LES ENTREPRISES CLAUDE LEPAGE INC. 70, rue Lesage, C.P. 457 Ste-Anne-des-Monts, (Québec) G0E 2G0 PROC.: Grondin, Poudrier, Bernier TRANSFERT DE PERMIS Pmis concerné: 4-Q-508072-013A Transport de matières en vrac Dans le territoire de: Région 01 Matières autorisées: toute matière No: M-93-13313-4

CAMIONNAGE LOCAL ET INTRA-PROVINCIAL Ces avis sont donnés en vertu de la partie II de la Loi de 1987 sur les transports routiers (S.C. 1987, C. 35) et de la Loi sur le camionnage (L.R.Q., C. C-5.1).

Le délai de l'opposition qui doit être écrite et assermentée est de 21 jours du présent avis.

Avis est aussi donné que la Commission entendra la personne opposée ou son procureur sur la recevabilité de son opposition :

Pour un dossier de Montréal (M) à Montréal: mardi le 5 octobre 1993 à 10h00.

Pour un dossier de Québec (Q) à Québec: jeudi le 7 octobre 1993 à 10h00.

COULOMBE, GUILLAUME 237, St-Guillaume Ste-Marthe (Québec) J0P 1W0 PERMIS LOCAL Transport général public Biens transportés: Groupe 32: Meubles et autres biens usagés. Groupe 35: Marchandises générales. Territoires demandés: Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale. No: M-93-27841-9

PERMIS LOCAL Transport général public Biens transportés: Groupe 7: Produits du pétrole et du charbon. Groupe 26: Matériel d'usage militaire. Groupe 31: Mornaie et marchandises précieuses par véhicules blindés. Groupe 32: Meubles et autres biens usagés. Groupe 34: Explosifs. Groupe 35: Marchandises générales. Territoires demandés: Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale. No: M-93-13293-3

TRANSPORT SAGALI INC. 178 Rue Claudi Chicoutimi (Québec) G7G 4E4 PERMIS LOCAL Transport Général Public Biens transportés: Groupe 32: Meubles et autres biens usagés. Groupe 35: Marchandises générales. Territoires demandés: Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale. No: M-93-13294-1

CULTURES H. DOLBEC INC. 284, Route 363 St-Ubalde (Québec) G0A 4L0 Proc.: Vézina, Pouliot LICENCE INTRA-PROVINCIALE Transport général public Biens transportés: Groupe 31: Mornaie et marchandises précieuses par véhicules blindés. Groupe 32: Meubles et autres biens usagés. Groupe 35: Marchandises générales. Territoires demandés: Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale. No: M-93-13297-4

RHEAUME, RENÉ 1346, 1ère Ave Lac-Saint-Charles (Québec) G0A 2H0 PERMIS LOCAL Transport général public Biens transportés: Groupe 35: Marchandises générales. Territoires demandés: MRC Bellechasse, Desjardins, La Côte-de-Beaupré, La Jacques-Cartier, La Nouvelle-Beauce, Les Chutes-de-la-Chaudière, l'Île-d'Orléans, Lotbinière, Portneuf, et La Communauté urbaine de Québec. No: M-93-13297-4

COMMERCANT EN GRAIN HENRI BRABANT INC. 619, Elie-Auclair Saint-Polycarpe (Québec) J0P 1X0 LICENCE INTRA-PROVINCIALE Transport général public Biens transportés: Groupe 35: Marchandises générales. Territoires demandés: Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale. No: M-93-27847-6

619, Elie-Auclair Saint-Polycarpe (Québec) J0P 1X0 LES PRODUITS LAITIERS YVES DAIGNEAULT INC. 148, Andrew Valleyfield (Québec) J6S 3B6 PERMIS LOCAL Transport général public Biens transportés: Groupe 35: Marchandises générales. Territoires demandés: Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale. No: M-93-27878-8

LOGITRANS INTERNATIONAL INC. 625, Croissant Bernard St-Joseph du Lac (Québec) J0N 1M0 LICENCE INTRA-PROVINCIALE Transport général public Biens transportés: Groupe 32: Meubles et autres biens usagés. Groupe 35: Marchandises générales. Territoires demandés: Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale. No: M-93-27872-4

LES PRODUITS LAITIERS YVES DAIGNEAULT INC. 148, Andrew Valleyfield (Québec) J6S 3B6 PERMIS LOCAL Transport général public Biens transportés: Groupe 35: Marchandises générales. Territoires demandés: Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale. No: M-93-27872-4

LES PRODUITS LAITIERS YVES DAIGNEAULT INC. 148, Andrew Valleyfield (Québec) J6S 3B6 PERMIS LOCAL Transport général public Biens transportés: Groupe 35: Marchandises générales. Territoires demandés: Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale. No: M-93-27878-8

LES PRODUITS LAITIERS YVES DAIGNEAULT INC. 148, Andrew Valleyfield (Québec) J6S 3B6 PERMIS LOCAL Transport général public Biens transportés: Groupe 35: Marchandises générales. Territoires demandés: Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale. No: M-93-27878-8

LES PRODUITS LAITIERS YVES DAIGNEAULT INC. 148, Andrew Valleyfield (Québec) J6S 3B6 PERMIS LOCAL Transport général public Biens transportés: Groupe 35: Marchandises générales. Territoires demandés: Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale. No: M-93-27878-8

LES PRODUITS LAITIERS YVES DAIGNEAULT INC. 148, Andrew Valleyfield (Québec) J6S 3B6 PERMIS LOCAL Transport général public Biens transportés: Groupe 35: Marchandises générales. Territoires demandés: Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale. No: M-93-27878-8

LES PRODUITS LAITIERS YVES DAIGNEAULT INC. 148, Andrew Valleyfield (Québec) J6S 3B6 PERMIS LOCAL Transport général public Biens transportés: Groupe 35: Marchandises générales. Territoires demandés: Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale. No: M-93-27878-8

LES PRODUITS LAITIERS YVES DAIGNEAULT INC. 148, Andrew Valleyfield (Québec) J6S 3B6 PERMIS LOCAL Transport général public Biens transportés: Groupe 35: Marchandises générales. Territoires demandés: Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale. No: M-93-27878-8

LES PRODUITS LAITIERS YVES DAIGNEAULT INC. 148, Andrew Valleyfield (Québec) J6S 3B6 PERMIS LOCAL Transport général public Biens transportés: Groupe 35: Marchandises générales. Territoires demandés: Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale. No: M-93-27878-8

LES PRODUITS LAITIERS YVES DAIGNEAULT INC. 148, Andrew Valleyfield (Québec) J6S 3B6 PERMIS LOCAL Transport général public Biens transportés: Groupe 35: Marchandises générales. Territoires demandés: Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale. No: M-93-27878-8

LES PRODUITS LAITIERS YVES DAIGNEAULT INC. 148, Andrew Valleyfield (Québec) J6S 3B6 PERMIS LOCAL Transport général public Biens transportés: Groupe 35: Marchandises générales. Territoires demandés: Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale. No: M-93-27878-8

LES PRODUITS LAITIERS YVES DAIGNEAULT INC. 148, Andrew Valleyfield (Québec) J6S 3B6 PERMIS LOCAL Transport général public Biens transportés: Groupe 35: Marchandises générales. Territoires demandés: Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale. No: M-93-27878-8

LES PRODUITS LAITIERS YVES DAIGNEAULT INC. 148, Andrew Valleyfield (Québec) J6S 3B6 PERMIS LOCAL Transport général public Biens transportés: Groupe 35: Marchandises générales. Territoires demandés: Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale. No: M-93-27878-8

LES PRODUITS LAITIERS YVES DAIGNEAULT INC. 148, Andrew Valleyfield (Québec) J6S 3B6 PERMIS LOCAL Transport général public Biens transportés: Groupe 35: Marchandises générales. Territoires demandés: Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale. No: M-93-27878-8

LES PRODUITS LAITIERS YVES DAIGNEAULT INC. 148, Andrew Valleyfield (Québec) J6S 3B6 PERMIS LOCAL Transport général public Biens transportés: Groupe 35: Marchandises générales. Territoires demandés: Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale. No: M-93-27878-8

TRANSPORT général public Biens transportés: Groupe 35: Marchandises générales. Territoires demandés: Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale. No: M-93-27898-9

MOUKARZEL, ESSAM 6341, Fabre Montréal (Québec) H2G 2Z2 PERMIS LOCAL Transport général public Biens transportés: Groupe 32: Meubles et autres biens usagés. Groupe 35: Marchandises générales. Territoires demandés: Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale. No: M-93-27902-9

PANACCIONE, DOMINIC (Les Emballages Atout) 1672, Labonté Chambly (Québec) J3L 5M6 PERMIS LOCAL Transport général public Biens transportés: Groupe 32: Meubles et autres biens usagés. Groupe 35: Marchandises générales. Territoires demandés: Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale. No: M-93-27902-9

DUBUC, RENÉE 581, Rhaume St-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3B 1B4 Proc.: Parenteau, Archambault PERMIS LOCAL Transport général public Biens transportés: Groupe 32: Meubles et autres biens usagés. Groupe 35: Marchandises générales. Territoires demandés: Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale. No: M-93-27907-8

CAYER, RAOUL (Meunerie Raoul Cayer et Fils Enr.) 1280, du Moulin Doucet St-Cuthbert (Québec) J0K 2C0 PERMIS LOCAL Transport général public Biens transportés: Groupe 32: Meubles et autres biens usagés. Groupe 35: Marchandises générales. Territoires demandés: Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale. No: M-93-27910-2

BERTHAUME, ALAIN 69 Dion St-Jacques-de-Leeds (Québec) G0N 1J0 PERMIS LOCAL Transport général public Biens transportés: Groupe 32: Meubles et autres biens usagés. Groupe 35: Marchandises générales. Territoires demandés: Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale. No: M-93-13283-4

MARC CARON ET AL EN SOCIÉTÉ (Transport Pazeau et Ass. Enr.) 9050 Amazone Québec (Québec) G2B 3S7 PERMIS LOCAL Transport général public Biens transportés: Groupe 7: Produits du pétrole et du charbon. Groupe 26: Matériel d'usage militaire. Groupe 31: Mornaie et marchandises précieuses par véhicules blindés. Groupe 32: Meubles et autres biens usagés. Groupe 34: Explosifs. Groupe 35: Marchandises générales. Territoires demandés: Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale. No: M-93-13283-4

TRANSPORT SAGALI INC. 178 Rue Claudi Chicoutimi (Québec) G7G 4E4 PERMIS LOCAL Transport Général Public Biens transportés: Groupe 32: Meubles et autres biens usagés. Groupe 35: Marchandises générales. Territoires demandés: Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale. No: M-93-13293-3

CULTURES H. DOLBEC INC. 284, Route 363 St-Ubalde (Québec) G0A 4L0 Proc.: Vézina, Pouliot LICENCE INTRA-PROVINCIALE Transport général public Biens transportés: Groupe 31: Mornaie et marchandises précieuses par véhicules blindés. Groupe 32: Meubles et autres biens usagés. Groupe 35: Marchandises générales. Territoires demandés: Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale. No: M-93-13294-1

RHEAUME, RENÉ 1346, 1ère Ave Lac-Saint-Charles (Québec) G0A 2H0 PERMIS LOCAL Transport général public Biens transportés: Groupe 35: Marchandises générales. Territoires demandés: MRC Bellechasse, Desjardins, La Côte-de-Beaupré, La Jacques-Cartier, La Nouvelle-Beauce, Les Chutes-de-la-Chaudière, l'Île-d'Orléans, Lotbinière, Portneuf, et La Communauté urbaine de Québec. No: M-93-13297-4

COMMERCANT EN GRA

TÉL.: 985-3344

AVIS PUBLICS

FAX: 985-3340

AVIS PUBLICS HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi: Réservations avant 12h00 le vendredi

Publications du mardi: Réservations avant 16h00 le vendredi

Tél.: 985-3344 Fax: 985-3340

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, NO. 700-05-001736-911. DANS LA COUR SUPÉRIEURE, LES PLACEMENTS J.I.S. DEMANDERESSE, -VS- 2424-6639 QUÉBEC INC. DEFENSEUR...

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, NO. 700-05-001736-911. DANS LA COUR SUPÉRIEURE, LES PLACEMENTS J.I.S. DEMANDERESSE, -VS- 2424-6639 QUÉBEC INC. DEFENSEUR...

Province de Québec, district de Montréal, COUR MUNICIPALE, SAINT-LEONARD, NO. 3348-62813. LA VILLE DE SAINT-LEONARD, DEMANDERESSE, -VS- RICCIO CARLO, DEFENSEUR...

Province de Québec, district de Montréal, COUR MUNICIPALE, SAINT-LEONARD, NO. 3348-62813. LA VILLE DE SAINT-LEONARD, DEMANDERESSE, -VS- RICCIO CARLO, DEFENSEUR...

Province de Québec, district de Montréal, COUR MUNICIPALE, SAINT-LEONARD, NO. 3348-62813. LA VILLE DE SAINT-LEONARD, DEMANDERESSE, -VS- RICCIO CARLO, DEFENSEUR...

Avis public

Ordonnances nos 101 et 102 édictées en vertu du Règlement sur le bruit (1996, modifié — article 19.3; CE93 02028, CE93 02029);

Ville de Montréal

Service du greffe

ORDONNANCES

Avis est donné que le Comité exécutif, à sa séance du 1er septembre 1993, a édicté les ordonnances suivantes:

Ordonnance relative à l'événement «Le Faubourg des Arts» organisé par la Maison d'art Fra Angelico

Ordonnance relative à la rentrée d'automne de l'Université Concordia

Ordonnances nos 120 et 121 édictées en vertu du Règlement pour empêcher que les piétons ou la circulation ne soient entravés et la paix publique troublée dans les rues, ruelles et places publiques de la Cité (333, modifié — articles 2aa et 3b; CE93 02028, CE93 02029);

Ordonnance relative à l'événement «Le Faubourg des Arts» organisé par la Maison d'art Fra Angelico

Ordonnance relative à la rentrée d'automne de l'Université Concordia

Hôtel de ville Montréal, le 4 septembre 1993

Le greffier de la Ville, Léon Laberge

Notre jardin s'agrandit... OXFAM-QUÉBEC et l'OCSD s'étant récemment associés, nous avons décidé, pour des raisons d'efficacité et d'économie, de regrouper toutes nos activités sous un même toit.

Nous sommes déménagés.

2330, rue Notre-Dame Ouest, Bureau 200 Montréal (Québec) H3J 1N4 (514) 937-1614

JNHK359H50R188. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Informations: MICHEL DAIGNEAULT, hussier, (514) 471-8078...

Province de Québec, district de Montréal, COUR MUNICIPALE, SAINT-LEONARD, NO. 3348-62813. LA VILLE DE SAINT-LEONARD, DEMANDERESSE, -VS- RICCIO CARLO, DEFENSEUR...

Province de Québec, district de Montréal, COUR MUNICIPALE, SAINT-LEONARD, NO. 3348-62813. LA VILLE DE SAINT-LEONARD, DEMANDERESSE, -VS- RICCIO CARLO, DEFENSEUR...

Province de Québec, district de Montréal, COUR MUNICIPALE, SAINT-LEONARD, NO. 3348-62813. LA VILLE DE SAINT-LEONARD, DEMANDERESSE, -VS- RICCIO CARLO, DEFENSEUR...

Province de Québec, district de Montréal, COUR MUNICIPALE, SAINT-LEONARD, NO. 3348-62813. LA VILLE DE SAINT-LEONARD, DEMANDERESSE, -VS- RICCIO CARLO, DEFENSEUR...

Province de Québec, district de Montréal, COUR MUNICIPALE, SAINT-LEONARD, NO. 3348-62813. LA VILLE DE SAINT-LEONARD, DEMANDERESSE, -VS- RICCIO CARLO, DEFENSEUR...

Province de Québec, district de Montréal, COUR MUNICIPALE, SAINT-LEONARD, NO. 3348-62813. LA VILLE DE SAINT-LEONARD, DEMANDERESSE, -VS- RICCIO CARLO, DEFENSEUR...

Province de Québec, district de Montréal, COUR MUNICIPALE, SAINT-LEONARD, NO. 3348-62813. LA VILLE DE SAINT-LEONARD, DEMANDERESSE, -VS- RICCIO CARLO, DEFENSEUR...

Province de Québec, district de Montréal, COUR MUNICIPALE, SAINT-LEONARD, NO. 3348-62813. LA VILLE DE SAINT-LEONARD, DEMANDERESSE, -VS- RICCIO CARLO, DEFENSEUR...

Province de Québec, district de Montréal, COUR MUNICIPALE, SAINT-LEONARD, NO. 3348-62813. LA VILLE DE SAINT-LEONARD, DEMANDERESSE, -VS- RICCIO CARLO, DEFENSEUR...

Province de Québec, district de Montréal, COUR MUNICIPALE, SAINT-LEONARD, NO. 3348-62813. LA VILLE DE SAINT-LEONARD, DEMANDERESSE, -VS- RICCIO CARLO, DEFENSEUR...

Province de Québec, district de Montréal, COUR MUNICIPALE, SAINT-LEONARD, NO. 3348-62813. LA VILLE DE SAINT-LEONARD, DEMANDERESSE, -VS- RICCIO CARLO, DEFENSEUR...

Province de Québec, district de Montréal, COUR MUNICIPALE, SAINT-LEONARD, NO. 3348-62813. LA VILLE DE SAINT-LEONARD, DEMANDERESSE, -VS- RICCIO CARLO, DEFENSEUR...

Province de Québec, district de Montréal, COUR MUNICIPALE, SAINT-LEONARD, NO. 3348-62813. LA VILLE DE SAINT-LEONARD, DEMANDERESSE, -VS- RICCIO CARLO, DEFENSEUR...

Province de Québec, district de Montréal, COUR MUNICIPALE, SAINT-LEONARD, NO. 3348-62813. LA VILLE DE SAINT-LEONARD, DEMANDERESSE, -VS- RICCIO CARLO, DEFENSEUR...

Province de Québec, district de Montréal, COUR MUNICIPALE, SAINT-LEONARD, NO. 3348-62813. LA VILLE DE SAINT-LEONARD, DEMANDERESSE, -VS- RICCIO CARLO, DEFENSEUR...

Province de Québec, district de Montréal, COUR MUNICIPALE, SAINT-LEONARD, NO. 3348-62813. LA VILLE DE SAINT-LEONARD, DEMANDERESSE, -VS- RICCIO CARLO, DEFENSEUR...

Province de Québec, district de Montréal, COUR MUNICIPALE, SAINT-LEONARD, NO. 3348-62813. LA VILLE DE SAINT-LEONARD, DEMANDERESSE, -VS- RICCIO CARLO, DEFENSEUR...

Province de Québec, district de Montréal, COUR MUNICIPALE, SAINT-LEONARD, NO. 3348-62813. LA VILLE DE SAINT-LEONARD, DEMANDERESSE, -VS- RICCIO CARLO, DEFENSEUR...

Province de Québec, district de Montréal, COUR MUNICIPALE, SAINT-LEONARD, NO. 3348-62813. LA VILLE DE SAINT-LEONARD, DEMANDERESSE, -VS- RICCIO CARLO, DEFENSEUR...

Province de Québec, district de Montréal, COUR MUNICIPALE, SAINT-LEONARD, NO. 3348-62813. LA VILLE DE SAINT-LEONARD, DEMANDERESSE, -VS- RICCIO CARLO, DEFENSEUR...

Province de Québec, district de Montréal, COUR MUNICIPALE, SAINT-LEONARD, NO. 3348-62813. LA VILLE DE SAINT-LEONARD, DEMANDERESSE, -VS- RICCIO CARLO, DEFENSEUR...

Province de Québec, district de Montréal, COUR MUNICIPALE, SAINT-LEONARD, NO. 3348-62813. LA VILLE DE SAINT-LEONARD, DEMANDERESSE, -VS- RICCIO CARLO, DEFENSEUR...

Province de Québec, district de Montréal, COUR MUNICIPALE, SAINT-LEONARD, NO. 3348-62813. LA VILLE DE SAINT-LEONARD, DEMANDERESSE, -VS- RICCIO CARLO, DEFENSEUR...

Province de Québec, district de Montréal, COUR MUNICIPALE, SAINT-LEONARD, NO. 3348-62813. LA VILLE DE SAINT-LEONARD, DEMANDERESSE, -VS- RICCIO CARLO, DEFENSEUR...

Province de Québec, district de Montréal, COUR MUNICIPALE, SAINT-LEONARD, NO. 3348-62813. LA VILLE DE SAINT-LEONARD, DEMANDERESSE, -VS- RICCIO CARLO, DEFENSEUR...

Province de Québec, district de Montréal, COUR MUNICIPALE, SAINT-LEONARD, NO. 3348-62813. LA VILLE DE SAINT-LEONARD, DEMANDERESSE, -VS- RICCIO CARLO, DEFENSEUR...

Province de Québec, district de Montréal, COUR MUNICIPALE, SAINT-LEONARD, NO. 3348-62813. LA VILLE DE SAINT-LEONARD, DEMANDERESSE, -VS- RICCIO CARLO, DEFENSEUR...

Province de Québec, district de Montréal, COUR MUNICIPALE, SAINT-LEONARD, NO. 3348-62813. LA VILLE DE SAINT-LEONARD, DEMANDERESSE, -VS- RICCIO CARLO, DEFENSEUR...

Province de Québec, district de Montréal, COUR MUNICIPALE, SAINT-LEONARD, NO. 3348-62813. LA VILLE DE SAINT-LEONARD, DEMANDERESSE, -VS- RICCIO CARLO, DEFENSEUR...

l'intention de KANDY HASSAN. Lieu: Montréal. Date: 01 septembre 1993. RÉAL PLOURDE

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, NO. 500-02-022417-930. COUR DU QUÉBEC (CHAMBRE CIVILE) PRÉSENT: PROTONOTAIRE ADJOINT 2645-4553 QUÉBEC INC. Partie défenderesse

JULES GRENIER. Partie défenderesse. ASSIGNATION. ORDRE est donné à JULES GRENIER, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 10 St-Antoine Est, à Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la publication du présent avis dans le Journal Le Devoir.

Une copie du bref et de la déclaration a été remise au greffe à l'intention de JULES GRENIER. Lieu: Montréal. Date: 27 août 1993. RÉAL PLOURDE, Protonotaire de la demanderesse.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, NO. 500-04-002556-935. COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT: Protonotaire-adjoint KATHÉLINE GORNAIL. Partie défenderesse

GASTON-MANDATA NGUEKAKATA. Partie défenderesse. ASSIGNATION. ORDRE est donné à GASTON-MANDATA NGUEKAKATA, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 10 St-Antoine, Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le Journal Le Devoir.

Une copie de la Déclaration en Annulation de Mariage a été remise au greffe à l'intention de GASTON-MANDATA NGUEKAKATA. Lieu: Montréal. Date: 26 août 1993. RÉAL PLOURDE

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, NO. 500-04-000736-939. COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT: Protonotaire-adjoint RAJSHREE PERSAUD. Partie défenderesse

DANNY JAGLALL. Partie défenderesse. ASSIGNATION. ORDRE est donné à DANNY JAGLALL, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 10 St-Antoine, Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le Journal Le Devoir.

Une copie de la Déclaration en Annulation de Mariage a été remise au greffe à l'intention de DANNY JAGLALL. Lieu: Montréal. Date: 26 août 1993. RÉAL PLOURDE

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, NO. 500-04-000736-939. COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT: Protonotaire-adjoint RAJSHREE PERSAUD. Partie défenderesse

DANNY JAGLALL. Partie défenderesse. ASSIGNATION. ORDRE est donné à DANNY JAGLALL, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 10 St-Antoine, Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le Journal Le Devoir.

Une copie de la Déclaration en Annulation de Mariage a été remise au greffe à l'intention de DANNY JAGLALL. Lieu: Montréal. Date: 26 août 1993. RÉAL PLOURDE

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, NO. 500-02-022417-930. COUR DU QUÉBEC (CHAMBRE CIVILE) PRÉSENT: PROTONOTAIRE ADJOINT MAHAMED HASSAN. Partie défenderesse

KANDY HASSAN. Partie défenderesse. ASSIGNATION. ORDRE est donné à KANDY HASSAN, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 10 St-Antoine Est, à Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la publication du présent avis dans le Journal Le Devoir.

Une copie de la Déclaration en Annulation de Mariage a été remise au greffe à l'intention de KANDY HASSAN. Lieu: Montréal. Date: 26 août 1993. RÉAL PLOURDE

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, NO. 500-02-022417-930. COUR DU QUÉBEC (CHAMBRE CIVILE) PRÉSENT: PROTONOTAIRE ADJOINT MAHAMED HASSAN. Partie défenderesse

KANDY HASSAN. Partie défenderesse. ASSIGNATION. ORDRE est donné à KANDY HASSAN, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 10 St-Antoine Est, à Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la publication du présent avis dans le Journal Le Devoir.

Une copie de la Déclaration en Annulation de Mariage a été remise au greffe à l'intention de KANDY HASSAN. Lieu: Montréal. Date: 26 août 1993. RÉAL PLOURDE

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, NO. 500-02-022417-930. COUR DU QUÉBEC (CHAMBRE CIVILE) PRÉSENT: PROTONOTAIRE ADJOINT MAHAMED HASSAN. Partie défenderesse

KANDY HASSAN. Partie défenderesse. ASSIGNATION. ORDRE est donné à KANDY HASSAN, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 10 St-Antoine Est, à Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la publication du présent avis dans le Journal Le Devoir.

Une copie de la Déclaration en Annulation de Mariage a été remise au greffe à l'intention de KANDY HASSAN. Lieu: Montréal. Date: 26 août 1993. RÉAL PLOURDE

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, NO. 500-02-022417-930. COUR DU QUÉBEC (CHAMBRE CIVILE) PRÉSENT: PROTONOTAIRE ADJOINT MAHAMED HASSAN. Partie défenderesse

KANDY HASSAN. Partie défenderesse. ASSIGNATION. ORDRE est donné à KANDY HASSAN, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 10 St-Antoine Est, à Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la publication du présent avis dans le Journal Le Devoir.

Une copie de la Déclaration en Annulation de Mariage a été remise au greffe à l'intention de KANDY HASSAN. Lieu: Montréal. Date: 26 août 1993. RÉAL PLOURDE

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, NO. 500-02-022417-930. COUR DU QUÉBEC (CHAMBRE CIVILE) PRÉSENT: PROTONOTAIRE ADJOINT MAHAMED HASSAN. Partie défenderesse

KANDY HASSAN. Partie défenderesse. ASSIGNATION. ORDRE est donné à KANDY HASSAN, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 10 St-Antoine Est, à Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la publication du présent avis dans le Journal Le Devoir.

Une copie de la Déclaration en Annulation de Mariage a été remise au greffe à l'intention de KANDY HASSAN. Lieu: Montréal. Date: 26 août 1993. RÉAL PLOURDE

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, NO. 500-02-022417-930. COUR DU QUÉBEC (CHAMBRE CIVILE) PRÉSENT: PROTONOTAIRE ADJOINT MAHAMED HASSAN. Partie défenderesse

KANDY HASSAN. Partie défenderesse. ASSIGNATION. ORDRE est donné à KANDY HASSAN, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 10 St-Antoine Est, à Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la publication du présent avis dans le Journal Le Devoir.

Notre-Dame, à Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la publication du présent avis dans le Journal Le Devoir.

Une copie du bref d'assignation et de déclaration a été remise au greffe à l'intention de SYLVIE LEBLANC. Lieu: Montréal. Date: 31 août 1993. Honorable Juge MARC E. CORDEAU, JUGE DE LA COUR DU QUÉBEC

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE LONGUEUIL (AIDE JURIDIQUE) CHARLES MADISON, domicilié au 123, 6ième Ave. Côte Plaisance, à St-Constant, J5R 2G4, province de Québec, district de Longueuil. Requérant

AVIS. PRENEZ AVIS QUE Monsieur Morris Mironchuk né le 14 juin 1928 s'est adressé au Ministre de la Justice, Service du changement de nom, pour que son nom soit changé en celui de CHARLES MORRIS MIRONCHUK-MADISON.

Brossard, le 26 août 1993. LECLERC, ALIE & BISSONNETTE, Procureurs du requérant.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, NO. 500-05-001168-936. COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT: Protonotaire-adjoint M. DARO MAO (DEPANNEUR GLORINA ENR). Partie défenderesse

ASSIGNATION. ORDRE est donné à M. DARO MAO, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1 est, rue Notre-Dame, à Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la publication du présent avis dans le Journal Le Devoir.

Une copie du bref de saisie avant jugement et de la déclaration a été remise au greffe à l'intention de M. DARO MAO. Lieu: Montréal. Date: 21 juillet 1993. MICHEL MARTIN, P.A.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE RICHELIEU NO. 765-02-000208-938. COUR DU QUÉBEC PRÉSENT: LE JUGE DE LA COUR DU QUÉBEC CLAUDE BRISEBOIS. Partie défenderesse

SYLVIE LEBLANC. Partie défenderesse. ASSIGNATION. ORDRE est donné à SYLVIE LEBLANC, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1 est, rue

Notre-Dame, à Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la publication du présent avis dans le Journal Le Devoir.

Une copie du bref d'assignation, déclaration et avis selon l'article 119.1 C.p.c. a été remise au greffe à l'intention de CHARLES ROWNIK. Lieu: Montréal. Date: 1er septembre 1993. RÉAL PLOURDE

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, NO. 500-11-000893-939. COUR SUPÉRIEURE (en matière de faillite) PRÉSENT: PAULINE MARTIN, demeurant et résidant au 8065, boul. St-Laurent, apt. 607, Brossard (Québec) J2X 2A1. Faillite

AVIS est par les présentes donné que Pauline Martin a fait une cession le 25^{ème} jour d'août 1993 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 16^{ème} jour de septembre 1993, à 10h30, au bureau du syndic.

DATE DE LAVAL, le 4e jour de septembre 1993. RAYMOND, CHABOT, FAFARD, GAGNON INC., Syndic (Rajon Bouchard, CIP, responsable de facti)

AVIS DE LA PREMIERE ASSEMBLEE. Dans l'affaire de la faillite de: PAULINE MARTIN, demeurant et résidant au 8065, boul. St-Laurent, apt. 607, Brossard (Québec) J2X 2A1.

AVIS est par les présentes donné que Pauline Martin a fait une cession le 25^{ème} jour d'août 1993 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 16^{ème} jour de septembre 1993, à 10h30, au bureau du syndic.

DATE DE LAVAL, le 4e jour de septembre 1993. RAYMOND, CHABOT, FAFARD, GAGNON INC., Syndic (Rajon Bouchard, CIP, responsable de facti)

AVIS DE LA PREMIERE ASSEMBLEE. Dans l'affaire de la faillite de: PAULINE MARTIN, demeurant et résidant au 8065, boul. St-Laurent, apt. 607, Brossard (Québec) J2X 2A1.

AVIS est par les présentes donné que Pauline Martin a fait une cession le 25^{ème} jour d'août 1993 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 16^{ème} jour de septembre 1993, à 10h30, au bureau du syndic.

DATE DE LAVAL, le 4e jour de septembre 1993. RAYMOND, CHABOT, FAFARD, GAGNON INC., Syndic (Rajon Bouchard, CIP, responsable de facti)

AVIS DE LA PREMIERE ASSEMBLEE. Dans l'affaire de la faillite de: PAULINE MARTIN, demeurant et résidant au 8065, boul. St-Laurent, apt. 607, Brossard (Québec) J2X 2A1.

AVIS est par les présentes donné que Pauline Martin a fait une cession le 25^{ème} jour d'août 1993 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 16^{ème} jour de septembre 1993, à 10h30, au bureau du syndic.

DATE DE LAVAL, le 4e jour de septembre 1993. RAYMOND, CHABOT, FAFARD, GAGNON INC., Syndic (Rajon Bouchard, CIP, responsable de facti)

AVIS DE LA PREMIERE ASSEMBLEE. Dans l'affaire de la faillite de: PAULINE MARTIN, demeurant et résidant au 8065, boul. St-Laurent, apt. 607, Brossard (Québec) J2X 2A1.

AVIS est par les présentes donné que Pauline Martin a fait une cession le 25^{ème} jour d'août 1993 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 16^{ème} jour de septembre 1993, à 10h30, au bureau du syndic.

DATE DE LAVAL, le 4e jour de septembre 1993. RAYMOND, CHABOT, FAFARD, GAGNON INC., Syndic (Rajon Bouchard, CIP, responsable de facti)

AVIS DE LA PREMIERE ASSEMBLEE. Dans l'affaire de la faillite de: PAULINE MARTIN, demeurant et résidant au 8065, boul. St-Laurent, apt. 607, Brossard (Québec) J2X 2A1.

AVIS est par les présentes donné que Pauline Martin a fait une cession le 25^{ème} jour d'août 1993 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 16^{ème} jour de septembre 1993, à 10h30, au bureau du syndic.

DATE DE LAVAL, le 4e jour de septembre 1993. RAYMOND, CHABOT, FAFARD, GAGNON INC., Syndic (Rajon Bouchard, CIP, responsable de facti)

VENTES EN JUSTICE

Conditions et renseignements

1. Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.

2. L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant ou chèque visé.

3. Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des Notaires du Québec



LA FONDATION CANADIENNE DU REIN

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, NO. 500-11-000893-939. COUR SUPÉRIEURE (en matière de faillite) PRÉSENT: PAULINE MARTIN, demeurant et résidant au 8065, boul. St-Laurent, apt. 607, Brossard (Québec) J2X 2A1.

AVIS est par les présentes donné que Pauline Martin a fait une cession le 25^{ème} jour d'août 1993 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 16^{ème} jour de septembre 1993, à 10h30, au bureau du syndic.

DATE DE LAVAL, le 4e jour de septembre 1993. RAYMOND, CHABOT, FAFARD, GAGNON INC., Syndic (Rajon Bouchard, CIP, responsable de facti)

AVIS DE LA PREMIERE ASSEMBLEE. Dans l'affaire de la faillite de: PAULINE MARTIN, demeurant et résidant au 8065, boul. St-Laurent, apt. 607, Brossard (Québec) J2X 2A1.

AVIS est par les présentes donné que Pauline Martin a fait une cession le 25^{ème} jour d'août 1993 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 16^{ème} jour de septembre 1993, à 10h30, au bureau du syndic.

DATE DE LAVAL, le 4e jour de septembre 1993. RAYMOND, CHABOT, FAFARD, GAGNON INC., Syndic (Rajon Bouchard, CIP, responsable de facti)

AVIS DE LA PREMIERE ASSEMBLEE. Dans l'affaire de la faillite de: PAULINE MARTIN, demeurant et résidant au 8065, boul. St-Laurent, apt. 607, Brossard (Québec) J2X 2A1.

AVIS est par les présentes donné que Pauline Martin a fait une cession le 25^{ème} jour d'août 1993 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 16^{ème} jour de septembre 1993, à 10h30, au bureau du syndic.

DATE DE LAVAL, le 4e jour de septembre 1993. RAYMOND, CHABOT, FAFARD, GAGNON INC., Syndic (Rajon Bouchard, CIP, responsable de facti)

AVIS DE LA PREMIERE ASSEMBLEE. Dans l'affaire de la faillite de: PAULINE MARTIN, demeurant et résidant au 8065, boul. St-Laurent, apt. 607, Brossard (Québec) J2X 2A1.

AVIS est par les présentes donné que Pauline Martin a fait une cession le 25^{ème} jour d'août 1993 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 16^{ème} jour de septembre 1993, à 10h30, au bureau du syndic.

DATE DE LAVAL, le 4e jour de septembre 1993. RAYMOND, CHABOT, FAFARD, GAGNON INC., Syndic (Rajon Bouchard, CIP, responsable de facti)

TÉL.: 985-3344

ANNONCES CLASSÉES

FAX: 985-3340



RÉSIDENCES DE PRESTIGE

Bord de l'eau - Laval des Rapides. Navigable, 12,000 p.c. paysagés avec piscine. 15 minutes du centre-ville de Montréal.

DOMAINE EXCEPTIONNEL. Maison «pièces sur pièces» authentique, implantée sur un splendide terrain paysagé sillonné par une rivière.

Cantons de l'Est Domaine. À 55 min. de Mt. La résidence principale comprend 5 c.c., 3 s/bains + 2 s/d'eau et 2 foyers.

OUTREMONT. Magnifique duplex en pierre situé près métro, collèges et université, en excellente condition.

Château de la Côte d'Azur - Gatineau. Domaine très luxueux de 5,022 p.c. et lot de 29,000 p.c. et une vue superbe de tout l'Outaouais.

Maison de campagne centenaire. À Kamouraska, au bord du fleuve St-Laurent, maison victorienne datant de 1860, habitable à l'année.

I.N.D.E.X. 100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL. Achat-vente-échange. 100 Visites libres. 101 Propriétés à vendre.

I.N.D.E.X. REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES. 100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL. 200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL. 300 • 399 MARCHANDISES.

121 CANTONS DE L'EST. CHALET À VENDRE BORD DU LAC MEMPHRÉMAGOG. 295 000 \$.

134 FERMES, FERMETTES TERRES. MAURICIE St-Narcisse. Ferme forestière, 130 acres, facile d'accès, plantation.

160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER. LASALLE, secteur pont Mercier, 5 1/2 haut duplex dét., très propre, très éclairé.

160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER. OUTREMONT ADJ. Près U de M, 2 1/2, tout compris, libre + 7 1/2 chauffé, janv.

160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER. OUTREMONT, rue Laurier, face église St-Viateur, 5 1/2 et 6 1/2, 1150\$ et 1250\$/mois.

ANNONCES CLASSÉES. Par télécopieur 985-3340.

101 PROPRIÉTÉS À VENDRE. OUTREMONT. Vendrai/échangerais propriété (duplex et pierre) pour maison de campagne ou condo.

MOTS CROISÉS. 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12. 1 Admonester. 2 Désert de pierres.

101 PROPRIÉTÉS À VENDRE. D.H.B. Ste-Julie. Maison constr. 1988, super modèle, 3 c.c. + 1 au s.s.o.

121 CANTONS DE L'EST. LONGUEUIL. Cinquplex, élect. Eval. 201,000\$, rev. 23,700\$.

125 HORS-FRONTIÈRES. DOUCE FRANCE RÉGION DE LA LOIRE (TOURS). Magnifique château XVIIIe siècle.

130 MAISONS DE CAMPAGNE. PRES ST-EUSTACHE. A vendre ou à louer. Maison centenaire sur domaine privé.

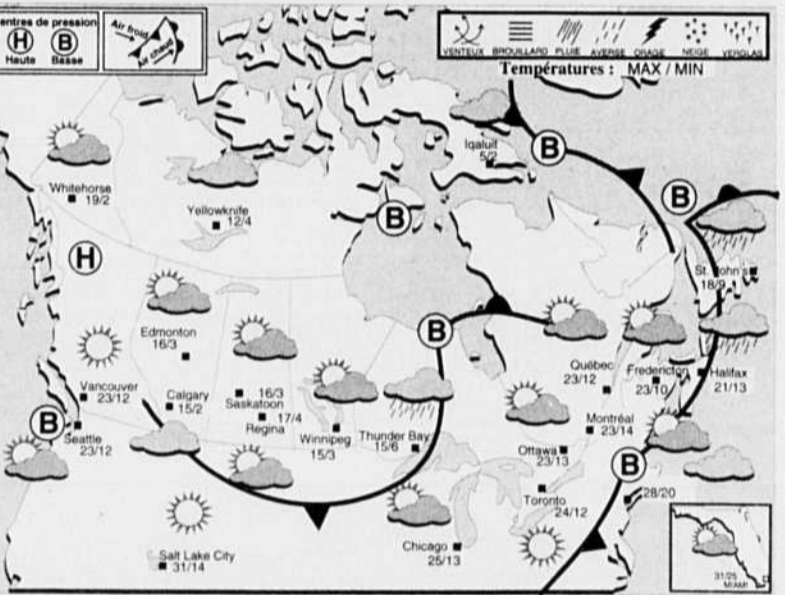
134 FERMES, FERMETTES TERRES. CHUTES. près de Victoriaville, 150 acres boisés, petite rivière avec 8 chutes.

130 MAISONS DE CAMPAGNE. PRES ST-EUSTACHE. A vendre ou à louer. Maison centenaire sur domaine privé.

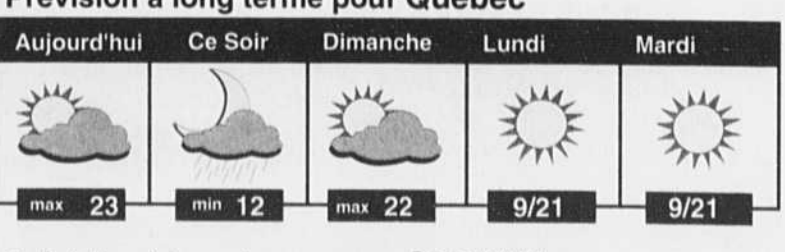
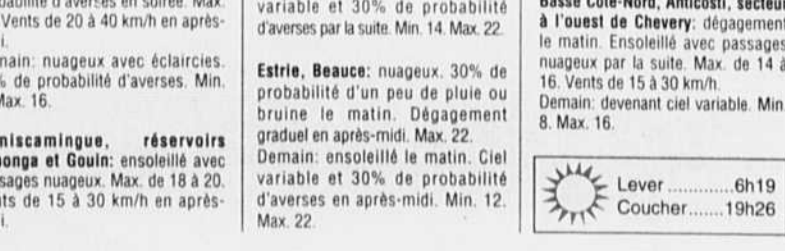
VERTICALEMENT. 1 Groupe de spon-ranges. 2 Rappel. 3 Qui appartient au.

103 CONDOMINIUMS CO-PROPRIÉTÉS. CONDO LUXUEUX Sherbrooke, métro Joliette, 6 1/2 rénové, 3 c.c., électro, terrasse, stat. clim., alarme, face parc.

IMMOBILIER RÉSIDENTIEL 111 \$. Propriétés, condominiums, maisons de campagne, chalets. Annoncez votre propriété à vendre pendant 24 journées consécutives.



Situation générale. Alternance de soleil et nuages pour le long week-end. Soleil et nuages se succéderont au cours du week-end alors qu'une série de creux et crêtes barométriques traverseront la province.



TÉL.: 985-3344

ANNONCES CLASSÉES

FAX: 985-3340

RÉPERTOIRE des ANTIQUAIRES

Antiquités Jean-Guy Gélineau

247 rue Granby à Bromont
sortie 74 de l'autoroute des Cantons de l'Est

Achat et Vente
Meubles Canadiens, Victoriens, Québécois et autres.

1-514-534-2414

À surveiller
À compter du 17 septembre 1993 le nouveau
RÉPERTOIRE DES ANTIQUAIRES
dans le cahier Plaisirs • Pour réservations 985-3322

160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

♦ appartements
♦ condominiums
♦ maisons de campagne
♦ chalets

À LOUER

50 \$

♦ Annoncez votre location pendant 8 journées consécutives, sur 3 lignes de texte pour seulement 50 \$, 17,60 \$ la ligne supplémentaire.
♦ L'annonce est annulée en tout temps. La facturation s'établit alors en fonction du tarif régulier jusqu'à concurrence du tarif promotionnel.

LE DEVOIR ANNONCES CLASSÉES
985-3344

160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

PRÈS CENTRE-VILLE 1 MOIS GRATUIT
Beaux logements 4 1/2-440\$, 5 1/2-460\$, stat. ext. gratuit. Près métro. 939-8626, 937-6215

PRÈS PARC LAFONTAINE Rue Cherrier, gr. log. 1015 pi.ca., 3 pces fermées, 950\$/mois, chauffé, éclairé. Bur.: 842-5544. Réas.: 844-3267

QUÉBEC, près de Cartier, grand 6 1/2 meublé, entièrement rénové, lavasse-éponge, lave-vaisselle, micro-ondes, foyer, bain tourbillon, pour le 15 septembre, 1 200\$/mois, chauffé. (418) 529-6029 après 18h00.

MOTS CROISÉS LE MONDE

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I											
II											
III											
IV											
V											
VI											
VII											
VIII											
IX											
X											
XI											

HORIZONTALEMENT
I. A fille facile, mort difficile. - II. Fit violence. Considérer sans considération. - III. Essai. Radical. - IV. S'allia au prophète. Mit le vêtement en place. - V. Avec lui c'est complet. Fit peur. - VI. Quelle pagaille! - VII. Se faire violence. Pour la société. Dans le fourrage. - VIII. Calculées en masses. On le montre du doigt. - IX. Evite de se répéter. Terres. Sulfate. - X. Toujours pardonnable même si elle est grossière. Au Poitou. - XI. Ne peuvent être aimées que par les très enrhumés.

VERTICALEMENT
1. Le premier fut athénien. - 2. Jetés aux oubliettes. Dans l'Atlas. - 3. Adamites. Pour faire un fleuve. - 4. Prit un risque. Montées. - Généralement à l'aise comme un poisson dans l'eau. A nous représenter. - 6. Préposition. Foncera. - 7. Coordonne. Tout le monde en a un et ce n'est pas toujours un délit. - 8. Polluée. Se donne au théâtre. - 9. Fis de l'œil. Il n'a pas été corrompu. - 10. Incarnait l'amour. Un tort causé en un sens. - 11. Reçoit les bacheliers. Vif-argent. - 12. Ce que sont les petits ennus.

Solution de la semaine dernière
Horizontalement
I. Motocycliste. - II. Amuser. Féal. - III. Remercié. Tpa. - IV. Ire.Acanthes. - Fumante. Ut. - VI. Noire. Torero. - VII. Niée. Beurs. - VIII. Essieu. Repue. - IX. Te. Dilué. RER. - X. Tutelle. Aile. - XI. Exaspérantes.
Verticalement
1. Marionnette. - 2. Omer. Oiseuc. - 3. Tuméfiés. Ta. - 4. Ose. Urédies. - 5. Cérame. Eilp. - 6. Yucca. Bulle. - Criante. UER. 8. Entouré. 9. If. Terré. An. - 10. Seth. Esprit. - 11. Tapeur. Uele. - 12. Elastomères.
François Dorlet

160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

DISCRIMINATION INTÉRIÈRE
«La Commission des droits de la personne du Québec rappelle que lorsqu'un logement est offert en location (ou sous-location), toute personne disposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge du locataire ou de ses enfants, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.»

THE ROYAL WESTMOUNT
250 Clarke Ave

Élégance et prestige à prix abordable. Pour vous, appartements de 1 ou 2 chambres à coucher, pour maintenant ou plus tard. Piscine intérieure, a/c central, plusieurs services: portier, sécurité, conciergerie et autres...

The Royal Westmount offre une qualité de vie dignes de vous! Sur rendez-vous.

BUR.: 937-9357, RÉS.: 933-0822

VERDUN Près métro, 5 1/2 chauffé élect., peint, renové, 277-0773

VILLE MONT-ROYAL 575 GLENGARRY
Excellente adresse pour clientèle distinguée, appartements spacieux de 3 c.c. et 1 c.c., pour maintenant ou plus tard. Près de tous services. C'est à voir!
739-0491, 937-5357 (bur.)

VILLE ST-LAURENT, Thompson
3 1/2 - 4 1/2, équipés, chauffés, près services. 333-1402.

164 CONDOMINIUMS À LOUER

HAVRE-DES-ILES, 3 1/2, 650\$/mois, 13e étage, air clim., 2 stat. int., piscine int. et ext., pool/frigo. Faut voir. Info: 696-8414, 602-4951.

ILE-DES-SOEURS Superbes 3 1/2, 4 1/2, climat, syst. d'alarme, garage, piscine, 1600 pi.ca., St-Laurent/Duluth, 1000\$. 844-8994, 987-4095.

LOFT POUR PHOTOGRAPHE, grande chambre noire, poêle/frigo, lav./vaiss., 1600 pi.ca., St-Laurent/Duluth, 1000\$. 844-8994, 987-4095.

MÉTRO Place des Arts, 5 1/2, stat. int., a/c, 2 ch. à coucher, poss. bureau, 768-2849.

165 PROPRIÉTÉS À LOUER

ILE PERROT, BORD DE L'EAU
Maison de luxe en pierre, partiellement meublée, 11 pièces, 3 salles de bain, 2 patios, badminton, salle de jeux, bar, «sundecks», système d'alarme, garage, espace de rangement, vue magnifique du fleuve, seulement 1200\$/mois.
Jour: 933-3163 (Normand)
Soir: 425-4625

170 HORS-FRONTIÈRES À LOUER

A DEERFIELD BEACH Floride; condo 2/2, tout fourni, près piscine, 5 min. de la mer. Mois ou saison, minimum 1 mois. Film-védo si int. Soir 514-755-5107.

ALBURG-VERMONT Merveilleuse propriété sur bord LAC CHAMPLAIN, 3 c.c. et poss. option d'achat. 800\$/US/mois. 939-1238, (802) 796-3962.

LANGUEDOC, près de Montpellier, bord de mer, maisonnette toute équipée, 2 c.c. + living + terrasse. Sem.-mois. Photos, info: 514-527-3830.

PARIS (MARAIS) 3e, sur cour, 2 pièces, clair, tranquille, tout confort, tout fourni. Sem.-mois. 733-1113.

ROME Centre-ville, résidentiel. Chambre abordable. Chez québécois. Usage cuisine. 600\$/mois, minimum 2 mois. 932-9885.

175 MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER

ACHIGAN LAC, St-Hippolyte, terrain privé, bord du lac, 2 étages, 4 c.c., tout meublé, foyer, chauffage central, du ter. nov. au 1er mai, 3 500\$. 1-563-2418.

175 MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER

CANTONS DE L'EST
Grande maison confortable, foyer, 3 c.c., 3 bains, s/sol fini, lav./séch., lav./vaiss., aires couvertes, vue panoramique, 100 km de Mtl, 3 km de l'autoroute, 12 min. du mont Orford et de Bromont, saison ou année. Jour 861-1110, soir 735-8013.

ILE D'ORLÉANS, St-Jean, bord de l'eau, québécoise, 2 c.c., foyer, semaine (+) jusqu'à mi-oct. 418-829-1256.

ST-ADOLPHE d'Howard, vue panoramique, 5 c.c., 2 s. de bain, 5 électros, près piste, 4 000\$. (819) 327-2181.

ST-SAUVEUR, belle maison 1990, superbe vue sur montagne, foyer & combustion lente, 3 min. du Mt-Habitant, venez-y passer vos vacances. 227-9549.

176 CHALET À LOUER

LAC STUKELY (EASTMAN) Très éclairé, 3 c.c., 2 s. de bain, 700\$/mois. Saison seulement. Mtl: (514) 739-9142, Eastman (514) 297-3004.

PORT-AU-PERSIL (Charlevoix), Maison propre et tranquille. 250\$/sem. (418) 638-2454.

180 A PARTAGER

MÉTRO PRÉFONTEINE (4 stations Bern-UQAM), 7 1/2, toute commodité, 290\$. Eric 522-3745.

185 CHAMBRES ET PENSIONS

CHAMBRE accès cuisine, s/bains, tranquille et sympathique, près Bernard et Jeanne-Mance. 279-9850

186 MAISONS DE REPOS, RETRAITE

AU BORD DE LA RIVIERE Excellente nourriture, divers services, ambiance familiale. 665-6283.

ROSEMONT FOYER D'ACCUEIL Personnes âgées autonomes, semi-autonomes, ch. privées. 6035-727-8345

201 PROPRIÉTÉS COMMERCIALES

GITE DU PASSANT/B & B Ste-Rose du Nord, Saguenay Maison québécoise complètement meublée. 62 000\$ 418-675-2589

251 BUREAUX À LOUER

Centre d'affaires / Rive-Sud: Bureaux à louer, meublés ou non, périodes de location flexibles, services bureautiques complets et bilingues, salle de conférence. Demander Francine Barilatti (514) 465-8348

Bureau de comptables agréés situés dans le centre de Montréal avec tous les services inclus: secrétariat, photocopieur, fax. Places disponibles pour d'autres professionnels. A partir de 300\$. Demander Philippe 376-4401

ST-ANTOINE métro Bonaventure, De 265\$/mois tout inclus, location à long ou court termes. De 212 pi.ca. et +. Climatisé. Occupation immédiate. 874-0169.

VIEUX-MONTRÉAL, charmant air, ascenseur, métro Square Victoria, parking, 700 à 1700 pi.ca. 849-5411 ou William 731-9490; 430 Ste-Hélène.

259 ESPACES COMMERCIAUX À LOUER

A LAVAL, MONTRÉAL, RIVE-SUD Locaux et terrains 1 200 pi. et +. **ZOOM CORP. CRTR 341-0000**

LONGUEUIL parc industriel, vue de la Métropole coin Jean-Paul Vincent. Bureaux-entrepôt de 900 à 3600 pi.c. Disponibles dès maintenant. Jean-Louis, 674-8236

318 MOBILIER DE BUREAU ET ACC.

AMEUBLEMENT complet de bureau neuf et usagé. 636-6898. Les Aménagements F.B. Inc.

320 AMEUBLEMENT

BEAUX MEUBLES modernes, comme neufs. TV, VHS, divan-lit, beaux objets. 849-0612

LIT LAITON, modèle unique, Queen, soudures argent, hauteur tête: 55 po, hauteur pied: 39 po., 1000\$. MOBILIER salle à manger, "méditerranéen", en noyer, table avec 2 rallonges, 6 chaises, vaisselle, 400\$. LUSTRE en bronze, 5 chandeliers (ampoules élect.). 50\$. Sem. après 18h30. 466-9989

320 AMEUBLEMENT

TABLE de salle à manger signée Le Corbusier, 3000\$ assise pour 1000\$. 466-1388

325 INSTRUMENTS DE MUSIQUE

PIANO "GRAND CABINET", 60 po., bonne condition. 1300\$. 527-0318

PIANO A QUEUE "Ivers & Pond", 60", excellent état. 4.500\$. 739-5478

PIANO MENDELSON à vendre. Idéal pour débutant. 800\$. 444-2245.

333 PISCINES, ÉQUIPEMENTS

PISCINE EN BOIS NEUVE AUBAINE 441-1132

350 ANIMAUX

CLOTURE INVISIBLE POUR CHIENS Enfin disponible au Québec. 250 000 chiens se tiennent derrière LA CLOTURE INVISIBLE aux USA. Pour démonstration gratuite, laissez message au 851-1003

390 DIVERS

PRETONS cassette vidéo, cours danse sociale, ligne, mixte. 523-1010.

420 SECTEUR VENTE

AGENTS D'ASSURANCES demandés. Autonomie. Salaire élevé. 676-1735. dem: André Thoun.

COMPENSATION GARANTIE PLUS BONUS sur les performances. Entraînement complet. Agents bilingues demandés pour région de Montréal. Appelez 395-2372 de 9h à 17h.

450 EMPLOIS DIVERS

450 EMPLOIS DIVERS

450 EMPLOIS DIVERS

450 EMPLOIS DIVERS

450 EMPLOIS DIVERS

450 EMPLOIS DIVERS

450 EMPLOIS DIVERS

450 EMPLOIS DIVERS

450 EMPLOIS DIVERS

450 EMPLOIS DIVERS

450 EMPLOIS DIVERS

450 EMPLOIS DIVERS

450 EMPLOIS DIVERS

450 EMPLOIS DIVERS

450 EMPLOIS DIVERS

450 EMPLOIS DIVERS

450 EMPLOIS DIVERS

450 EMPLOIS DIVERS

450 EMPLOIS DIVERS

450 EMPLOIS DIVERS

450 EMPLOIS DIVERS

450 EMPLOIS DIVERS

450 EMPLOIS DIVERS

450 EMPLOIS DIVERS

450 EMPLOIS DIVERS

450 EMPLOIS DIVERS

450 EMPLOIS DIVERS

450 EMPLOIS DIVERS

450 EMPLOIS DIVERS

450 EMPLOIS DIVERS

515 INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE

POUR LES 6 A 11 ANS ET +, logiciel animé en mode graphique DOS. Les 4 opérations mathématiques. Son nom: CHERCHILLE. LA GAZELLE. 949-1082.

523 TRADUCTION

TRADUCTEURS D'EXPÉRIENCE
Spécialité: Domaine Technique de l'anglais au français ou vice-versa
Travail sur informatique
I.B.M. ou Macintosh
Tél.: (514) 754-3221

529 SERVICES PROFESSIONNELS

530 COURS

Stations de radio
Une station FM. Aussi, 3 stations AM pouvant être exploitées en réseau ou séparément.

Achille Soucy
(418) 681-5999

530 COURS

ANGLAIS INTENSIF par prof diplômée de McGill. Privé, semi-privé. 849-5484.

ANGLAIS cours privés. Horaires flexibles. Méthodes rapides. Hilda. 342-9906.

COURS DE VIOLON ALTO enfants et adolescents. Professeure diplômée U. Laval et affiliée à Vincent D'Indy, 20 ans d'exp. Hélène Thompson. 441-0243

COURS DE VIOLON pour débutants. Contacter Marie-Soleil, 747-4177

450 EMPLOIS DIVERS

450 EMPLOIS DIVERS

450 EMPLOIS DIVERS

450 EMPLOIS DIVERS

450 EMPLOIS DIVERS

450 EMPLOIS DIVERS

450 EMPLOIS DIVERS

450 EMPLOIS DIVERS

450 EMPLOIS DIVERS

450 EMPLOIS DIVERS

450 EMPLOIS DIVERS

450 EMPLOIS DIVERS

450 EMPLOIS DIVERS

450 EMPLOIS DIVERS

450 EMPLOIS DIVERS

450 EMPLOIS DIVERS

450 EMPLOIS DIVERS

450 EMPLOIS DIVERS

450 EMPLOIS DIVERS

450 EMPLOIS DIVERS

450 EMPLOIS DIVERS

450 EMPLOIS DIVERS

450 EMPLOIS DIVERS

450 EMPLOIS DIVERS

450 EMPLOIS DIVERS

450 EMPLOIS DIVERS

450 EMPLOIS DIVERS

450 EMPLOIS DIVERS

450 EMPLOIS DIVERS

450 EMPLOIS DIVERS

450 EMPLOIS DIVERS

450 EMPLOIS DIVERS

530 COURS

COURS DE PIANO Adultes et Enfants
Diplômes reconnus M.E.
Enfants 4 - 6 ans.
Privés ou semi-privés.
Méthode dynamique.
Formation musicale complète.
17 ans d'expérience
387-4490

LE DEVOIR

LES SPORTS

5^e journée à Flushing Meadow

Courier rapide, Ivanisevic évanoui



GILLES C. MARCOTTE

Rouler à roulettes

Pour rouler, ça y a pas d'erreur, ça roule. Le patineur moyen atteint les vingt-cinq kilomètres à l'heure, facile. Les cracs eux, les gros patineurs, comme ceux qui roulaient dans Central Park récemment ou qui le feront au parc Laurier bientôt (19 septembre), ceux-là peuvent filer jusqu'à 40 kilomètres.

Jolie invention, bel engin, j'en pense beaucoup de bien, mais ce que j'ai de la misère à prendre du patin à roulettes à une lame, dit le patin à roues alignées, c'est l'armure à vives avec. Vous savez, tout ce bataclan de sécurité en cuir et à velcro qu'on vous propose pour le grand bien de votre peau. Si jamais vous piquez une feuille...

J'en ai vu hier, sur René-Lévesque, un beau en jaune et noir, un parfait, blindé de la tête aux pieds; casque protecteur, lunettes, coudes protecteurs, protecteurs de poignets, gants, genouillères et qui sait, peut-être aussi un scapulaire. Équipé pour la Bosnie, mes amis.

Je veux bien croire qu'en ces temps de récession la voirie voit moins à la voie publique, que oui la chaussée n'est plus ce qu'elle était, qu'il s'y est creusé des craques, qu'il y a même poussé des bosses, que plein de traîtres guettent le bipède roulant à roulettes, qu'il y a même en soi quelques dangers «supplémentaires» à circuler sur autre chose que sur ses deux pieds, mais y a-t-il lieu, pensez-vous, de craindre à ce point l'éraflure, de fuir tant la teinture d'iode et le mercurochrome, qu'il faille se coussiner ainsi l'épiderme, s'attifer «en sécurité maximum», «s'enrouer» de la sorte pour s'adonner aux simples plaisirs du patin à roulettes?

N'est-ce pas un peu trop? Il y a là de la manigance de manufacturier, de vendeur, du «tirage» sur le profit, tellement que si par exemple vous en achetez une paire pour le p'tit, ce que vous allez investir sur le reste de son dos va vous coûter aussi cher que ce voulez lui mettre dans les pieds. Le calcul est simple. Des patins de qualité minimale pour votre p'tit, le bas de gamme comme on dit, correct mais sans plus, à bottine de cuir ou moulée, c'est selon, c'est 125 piastres. L'attirail de sécurité lui: 50\$ le casque, 25\$ les coudes, 26\$ pour les poignets, 27\$ pour les genoux. Voyez ce que je veux dire. Alors...

Alors, comme me l'expliquait la commis d'une petite boutique très spécialisée dans le patin à roues alignées, rue Duluth, «le must» dans tout ça, affirmait-elle, c'est le protecteur de poignets, parce que quand le bipède perd pied, c'est l'avant-bras qui écope le plus souvent, question de réflexe naturel d'autoprotection, at-telle été observé.

Si le parent veut accompagner son enfant, c'est entre 175\$ et 350\$, la différence étant dans le confort, l'aérodynamisme et le fancy de la bottine. Un patineur en fait pour la peine use ses roulettes une fois par saison. C'est entre 25 et 50 piastres pour remplacer les quatre roulettes. Le super-patin enfin, pour la vitesse, à cinq roulettes celui-là, pour mordu et compétiteur: 500\$. Jusqu'à 800\$.

Techniquement parlant, le patin à roulettes à une lame ressemble au patin à glace, sauf pour la fonction freinage: on freine pour ainsi dire du talon, par friction au sol d'une pièce de caoutchouc fixée à l'arrière du patin, droit, la plupart du temps. L'élan, les virages s'apparentent au patin à glace. Bon exercice pour le galbe. Agréable. Je soupçonne que la piqure peut vite nous prendre.

Quelques hauts lieux du nouveau patin à roulettes, dont le prototype tout en bois, œuvre d'un Hollandais, remonte à 1863: le parc Maisonneuve, le circuit Gilles-Ville-neuve de l'île Notre-Dame, l'estacade du pont Champlain. Les pistes cyclables.

Voilà pour l'essentiel, je pense-rais bien. Beau cadeau à faire. Mais mollo, mettons, sur l'outfit «sécurité»: apprenons à tomber plutôt. Puis à se relever. Puis à retomber. Puis... C'est le patin, c'est la vie. Et n'oubliez pas, comme aimait bien le dire mon défunt ami Boris qui y sont marrants les êtres, qu'y a ceux qui tombent bien, qu'y a ceux qui tombent mal, que de toute façon ils tombent toujours, ils tombent... comme la nuit et se lèvent... comme le jour.

STÉPHANE GHAZARIAN AGENCE FRANCE-PRESSE

L'Américain Jim Courier, no 1 mondial, n'a passé qu'une heure 41 minutes sur le Central pour battre son compatriote Michael Joyce et parvenir au troisième tour de l'US Open, tandis que le Croate Goran Ivanisevic (no11) a rejoint le groupe des glorieux éliminés, battu par l'Espagnol Carlos Costa, hier à Flushing Meadow.

Sa traditionnelle casquette rivée sur la tête, bienvenue par la chaleur

ambiante (35 degrés), l'Américain a bombardé son jeune adversaire (20 ans) de coups droits et de revers à deux mains, venant conclure 22 points à la volée.

Privé de sa première balle de set (48 % seulement), le grand Croate a subi la loi d'un Costa particulièrement en verve durant les trois sets, dont deux se sont terminés au jeu décisif (6-3, 7-6, 7-6). «J'aurais pu monter pour conclure plusieurs points mais j'ai joué tel un idiot en fond de court, a regretté le Croate. Je peux gagner encore.»

Le droitier de Barcelone, 31e joueur mondial, est parvenu au même stade de la compétition que l'an dernier. Il y affrontera le vainqueur de la rencontre opposant l'Australien Jamie Morgan au Portugais Joao Cunha-Silva.

Aucun problème, en revanche, pour Steffi Graf (no1) qui n'eut pas à échanger la moindre balle pour obtenir son billet pour le quatrième tour après le forfait de l'Autrichienne Judith Wiesner (grippe).

Graf, qui aura passé moins de deux heures sur le court en trois

tours, avait ainsi largement le temps de faire les magasins new-yorkais. Elle fera face au prochain tour à la Française Mary Pierce.

L'Espagnole Conchita Martinez, no 4, s'est qualifiée pour les huitièmes en battant la Néerlandaise Nicole Muns-Jagerman en deux sets, 6-3, 6-1. A noter aussi la victoire de la Tchèque Jana Novotna (no 8) sur l'Italienne Laura Garola en deux sets de 6-4 et 6-3. Par contre, l'Allemande Anke Huber (no 9) a été éliminée par la Japonaise Kimiko Date en deux sets de 6-3 et 6-2.

60 recrues à l'ouverture du camp du Canadien

Qui est le no 57?

MARIO SIMARD PRESSE CANADIENNE

Le Canadien a divisé ses 60 jeunes au camp des recrues en quatre équipes, qui pendant cinq jours s'affronteront sur la patinoire de l'Auditorium de Verdun. Il faisait si chaud dans l'arène hier après-midi que les baies vitrées étaient complètement embeuées.

Le jeu est brouillon mais les jeunes se donnent corps et âme pour attirer l'attention des hommes de hockey du Canadien — Jacques Demers, André Boudrias, Jacques Laperrière, Paulin Bordeleau et quelques autres — installés dans une loge dans un coin de l'arène.

Pour l'instant ces jeunes ne sont que des numéros. Ils doivent encore se faire un nom.

— Qui a marqué?, entend-on dans la loge du Canadien.

— Le numéro 57.

— Qui est le numéro 57?

Et les hommes de hockey du Canadien cherchent sur leurs feuilles pour essayer de s'y retrouver.

Les meilleurs joueurs du camp des recrues seront invités au camp du Canadien, qui se mettra en branle à compter de mercredi.

«J'ai demandé aux jeunes de me montrer ce pourquoi nous les avions invités au camp des recrues», a raconté Boudrias, adjoint au directeur général et directeur du recrutement.

«Ils doivent mettre en valeur leurs qualités. Les bons marqueurs doivent marquer des buts, les joueurs défensifs doivent se concentrer sur leur défensive. Ils ne doivent pas essayer d'en faire plus qu'ils en sont capables pour nous impressionner. Les joueurs défensifs ne deviendront pas des marqueurs du jour au lendemain.»

D'autres pourraient être tentés de se faire un nom à la force de leurs poings.

«Nous sommes ici pour voir des joueurs de hockey, a répondu Boudrias. Nous leur avons dit d'être agressifs dans leur mise en échec, mais que s'ils veulent se battre, ils devront attendre les matches contre d'autres équipes.»

A peine un ou deux joueurs décrocheront un contrat avec le club filial de Fredericton, «parce que nous avons déjà de nombreux joueurs sous contrat à Fredericton», a dit Boudrias.

Trois défenseurs

Boudrias a déclaré porter une attention particulière à trois défenseurs, Peter Popovic, un Suédois de six pieds cinq pouces et 210 livres, Brent Bilodeau, premier choix de l'équipe au repêchage de 1991, et Lindsay Vallis, repêché en première ronde en 1989 comme ailier droit mais qui tente de relancer sa carrière à la ligne bleue.

Un de ces trois joueurs pourrait mériter une place avec le Canadien, en raison des départs de Sean Hill et Donald Dufresne.

Boudrias souligne que Vallis pivote bien et qu'il pourrait faire un défenseur efficace. «Il a passé deux semaines à Montréal pendant les dernières séries éliminatoires, et nous en avons profité pour travailler son jeu comme défenseur.»

D'autre part, Boudrias a fait savoir que le défenseur Rory Fitzpatrick, deuxième choix de l'équipe au dernier repêchage (47e au total), avait échoué à son examen médical, la veille. Il souffre d'une blessure à l'épaule qui l'empêche pour l'instant de prendre part aux matches des recrues.

MARIO SIMARD PRESSE CANADIENNE

Les règles ont radicalement changé dans la NFL depuis que les joueurs ont obtenu l'autonomie, à l'issue de la dernière saison. Les entraîneurs-chefs et directeurs-généralistes se retrouvent maintenant dans la même position que les équipes de football universitaire, confrontés chaque année à l'éternel recommencement. Il y a les joueurs qui partent, ceux qui arrivent, et les autres.

Le nouveau contrat de travail entre les joueurs et les propriétaires prévoit qu'un plafond salarial sera en vigueur à compter de la prochaine saison (quelque part entre 30 et 35 millions\$), pour assurer un équilibre entre les équipes. Mais pour cette saison les équipes avaient le loisir de dépenser autant qu'elles le voulaient dans le marché des joueurs autonomes. Certaines, comme les Packers de Green Bay, ont voulu acheter un championnat.

Les Packers ont dépensé plus de 30 millions\$ pour sept joueurs autonomes, dont l'ailier défensif Reggie White, le plus convoité de tous.

D'autres, comme les Cowboys de Dallas, se soucient déjà du plafond salarial qu'elles devront respecter la

saison prochaine (à défaut de quoi elles seront pénalisées — par exemple, interdiction d'embaucher des joueurs autonomes). Même si les Cowboys ont la troisième plus petite masse salariale de la NFL à 24 millions\$, ils subissent une forte poussée inflationniste du fait de leur conquête du Super Bowl au mois de janvier dernier.

Le demi offensif Emmitt Smith fait présentement la grève parce que les Cowboys ne veulent pas lui verser 4 millions\$ par saison (Thurman Thomas, des Bills de Buffalo, vient d'obtenir 3,3 millions\$). Mais le propriétaire de l'équipe, Jerry Jones, refuse obstinément parce qu'il sait que le quart-arrière Troy Aikman va bientôt cogner à sa porte (une vingtaine de quarts font présentement plus d'argent qu'Aikman).

Les Cowboys ont réussi le formidable exploit la saison dernière de remporter le Super Bowl même s'ils formaient la plus jeune équipe de la NFL. Voilà certainement l'équipe des années 1990, pensez-vous? Pour se maintenir au sommet pendant encore plusieurs saisons, Jones et l'entraîneur-chef Jimmy Johnson devront relever un défi qui paraît presque impossible: maintenir la masse salariale sous le plafond mal-

gré 25 joueurs qui deviendront autonomes à la fin de la présente saison.

Les riches et les pauvres

Il y a les équipes riches qui dépendent sans considération (et qui seront bien embêtées la saison prochaine devant un plafond salarial qu'elles défontent déjà largement) et les autres qui tentent tant bien que mal de limiter les pertes, soit par prévoyance (plafond salarial) ou par parcimonie.

Dans ce contexte, on peut analyser les forces en présence dans la NFL cette saison sous l'angle d'un rapport comptable. On considère les gains, les pertes et trace un bilan positif ou négatif.

Ainsi les Dolphins de Miami, qui depuis un an ne ménagent rien pour détrôner les Bills de Buffalo au sommet de la Conférence américaine, y sont probablement parvenus. Pendant que les Dolphins ont offert à leur quart Dan Marino tous les outils dont il a besoin (l'ailier rapproché Keith Jackson, le demi Keith Byars, les ailiers espacés Irving Fryar et Mark Ingram), les Bills ont perdu leur meilleur joueur de ligne offensive, Will Wolford (maintenant avec les Colts d'Indianapolis), et le seigneur Shane Conlan (Rams), un de leurs pi-

liers à la défensive.

Dans la section centrale de la Conférence nationale, les Vikings du Minnesota, dont la politique salariale s'apparente à celle des Expos, auront bien du mal à défendre leur titre durement acquis la saison dernière. Pendant qu'ils se faisaient dévaliser à la ligne offensive ce printemps (le centre Kirk Lowdermilk, le garde Brian Habib, en plus du bloqueur Gary Zimmerman qu'ils ont été contraints d'échanger), les Lions de Detroit s'achetaient une ligne offensive (Bill Fralic, David Lutz et David Richards). Sans oublier les Packers qui se sont achetés une équipe!

Les Jets de New York ont aussi beaucoup magasiné, même si on peut mettre en doute la sagesse de leurs achats. Ils ont dépensé plus de 16 millions\$ pour un demi de sûreté de 34 ans, Ronnie Lott, et un ailier défensif de 31 ans, Leonard Marshall. Ils verseront aussi plusieurs millions\$ à un quart de 32 ans au bras fatigué, Boomer Esiason. Certains médias new-yorkais ont d'ailleurs noté avec cynisme que les Jets formaient désormais l'équipe des années 1980.

Quant à l'équipe des années 1990, ce sera celle qui saura le mieux manoeuvrer au jeu du Monopoly de la NFL.



Le Britannique Lindford Christie, champion du monde sur 100 mètres, a pris le premier rang du Grand Prix d'athlétisme de Bruxelles, hier, avec un chrono de 10.06, devançant les Américains Leroy Burrell et John Drummond. Bruny Surin a terminé cinquième.

Grand Prix d'athlétisme de Bruxelles

O'Sullivan, Morceli, Johnson, Mutola et Hattestad couverts d'or

Bruxelles (AFP) — L'Irlandaise Sonia O'Sullivan, victorieuse du 3000 m, l'Algérien Nourredine Morceli (mile), l'Américain Michael Johnson (400 m), la Mozambicaine Maria Mutola (800 m) et la Norvégienne Trine Hattestad (javelot) ont quitté la réunion d'athlétisme de Bruxelles, disputée hier au stade du Heysel et comptant pour le Grand Prix FIAA/Mobil, couverts d'or.

Ces cinq athlètes se sont répartis les 20 kilos d'or mis en jeu par les organisateurs du Golden Four, destinés à récompenser les vainqueurs des réunions d'Oslo, Zurich, Berlin et Bruxelles.

L'Américaine Gwen Torrence, moins fortunée, mérite aussi d'être mentionnée au tableau d'honneur de la réunion puisque victorieuse sur 100 et 200 m. En l'absence de Merlene Ottey, blessée, Torrence a survolé le 100 m avec un record du stade à la clé en 10 sec 86 et le 200 m avec la deuxième meilleure performance mondiale de l'année (21 sec 92), à chaque fois devant la Russe Irina Privalova et la Nigérienne Mary Onyal.

Sur 400 mètres haies, l'Américaine Sandra Patrick Farmer a pris sa

revanche des championnats du monde en battant la Britannique Sally Gunnell.

Morceli, qui chassait le record du monde, a établi la deuxième performance de la saison sur le mile après celle réalisée à Berlin, en 3 minutes 47 secondes et 30/100. «J'ai le lingot d'or, c'est pour cela que j'étais venu. J'ai échoué pour le record mais il y avait du vent et il faisait plutôt froid», a-t-il déclaré.

La température fraîche n'a pas empêché l'Américain Mike Powell de réaliser un saut en longueur de 8,47 mètres, en dépit d'un léger vent contraire.

Le Kenyan Yobes Ondieki, détenteur du record du monde du 10.000 m, venu en droite ligne d'un stage à Davos (Suisse) et grand absent aux championnats du monde à Stuttgart, a pour sa part échoué dans sa tentative de battre le record du monde du 5.000 m détenu par le Marocain Aouita. Quant à l'Ukrainien Sergueï Bubka, qui court après un 35-ème record mondial depuis le début de la saison, il a échoué à 5,95 m dans un concours dominé par le Russe Maksim Tarasov.

FOOTBALL AMÉRICAIN

La LNF à l'ère du Monopoly

gré 25 joueurs qui deviendront autonomes à la fin de la présente saison.

BASEBALL

Table with columns: LIGUE NATIONALE, LIGUE AMÉRICAINNE, listing teams and locations.

Table with columns: LIGUE NATIONALE, LIGUE AMÉRICAINNE, listing teams and statistics.

Table with columns: LIGUE NATIONALE, LIGUE AMÉRICAINNE, listing teams and statistics.

Table with columns: LIGUE NATIONALE, LIGUE AMÉRICAINNE, listing teams and statistics.

Table with columns: LIGUE NATIONALE, LIGUE AMÉRICAINNE, listing teams and statistics.

Table with columns: LIGUE NATIONALE, LIGUE AMÉRICAINNE, listing teams and statistics.

Table with columns: LIGUE NATIONALE, LIGUE AMÉRICAINNE, listing teams and statistics.

Table with columns: LIGUE NATIONALE, LIGUE AMÉRICAINNE, listing teams and statistics.

Table with columns: LIGUE NATIONALE, LIGUE AMÉRICAINNE, listing teams and statistics.

Table with columns: LIGUE NATIONALE, LIGUE AMÉRICAINNE, listing teams and statistics.

Table with columns: LIGUE NATIONALE, LIGUE AMÉRICAINNE, listing teams and statistics.